

GRAND STADE DE RUGBY

DÉBAT PUBLIC du 7 novembre 2013
au 21 février 2014

Réunion publique

Evry, le 30 janvier 2014

20h00-23h00



Insertion urbaine, sociale et environnementale du projet

(Participants : 450)

RETRANSCRIPTION INTEGRALE

Membres de la Commission Particulière du débat public :

- Jacques ARCHIMBAUD, Président de la Commission particulière du débat public, Vice-président de la Commission Nationale du Débat Public
- Jean-Louis LAURE,
- Anne-Marie CHARVET,
- Danielle DESGUEES,
- Olivier JACQUIN.

Maîtrise d'ouvrage :

- Pierre CAMOU, Président de la Fédération Française de Rugby
- Stéphane RAFFALLI, maire de Ris-Orangis, Vice-président de la communauté d'agglomération Evry Centre Essonne
- Paul DE KEERLE, directeur financier de la Fédération Française de Rugby
- Sandy MESSAOUI, chef du projet Grand stade pour la Communauté d'agglomération.

(Début de la réunion : 20 heures)

Francis CHOUAT, Maire d'Évry : Très chers amis, j'ai l'immense plaisir, en tant que maire d'Évry et président de la communauté d'agglomération Évry centre Essonne, de vous accueillir dans ces arènes de l'agora, mythiques pour de nombreux événements, de nombreux spectacles, y compris sportifs, pour le quatrième débat organisé par la Commission nationale du débat public, dont je salue les membres, qui sont là ce soir... non, c'est le quatrième débat, Stéphane si tu m'écoutes, en Essonne, c'est l'avant-dernier débat plénier de la série de débats publics organisés par la Commission nationale du débat public, que je salue de nouveau, l'ensemble de ses membres, et en particulier son Président Monsieur Archimbaud, qui a participé à tous les débats, qui les a animés et qui va encore le faire ce soir. Et pour avoir fait la quasi-totalité des débats, y compris celui la semaine dernière à Toulouse, donc le 5^{ème}, eh bien je ne peux que me féliciter de la façon pédagogique, dynamique qu'il a eue d'animer ces débats.

Je sais également que la Commission nationale du débat public, et la Commission particulière du débat public sur ce projet a recueilli par Internet, par des cahiers d'acteurs, de nombreuses suggestions, de nombreuses propositions et de nombreux avis.

Nous avons inauguré ce débat public à Ris-Orangis, c'était la moindre des choses et pas seulement une question d'élégance. Nous clôturons en Essonne sur Évry, parce que c'est l'Île-de-France, le dernier débat plénier se passe à Paris dans quelques jours, je crois le 13 février. Je ne vais donc pas ici tenir la place – ce n'est pas mon rôle – du Président de la Commission particulière du débat public, encore moins vous dire dans le rôle qui est le mien, là à l'instant comme Maire et Président d'agglomération, mon opinion sur les débats et sur le sujet du débat. J'aurai d'ailleurs sans doute l'occasion d'intervenir pendant le débat sur tel ou tel aspect. Ce que je souhaite simplement vous dire pour conclure ces mots de bienvenue, c'est d'abord me réjouir du nombre de participants. Il y a des fidèles du débat public qui ont suivi Ris-Orangis, Brétigny, Massy, qui suivent aujourd'hui Évry ; j'en ai même vu quelques-uns d'entre vous qui étaient à Toulouse, pour vous dire l'attachement qu'ils portent et au débat et au projet. Ce que je souhaite c'est que le débat de ce soir permette de montrer qu'ici à Évry, centre Essonne, nous aimons le débat, nous l'aimons passionnément, que nous aimons les arguments, que nous aimons lorsque cela se frotte et surtout qu'à l'issue de ce débat, la Commission particulière du débat public puisse prendre toute la mesure de ce qui se dira ce soir, et en tiendra le compte - le plus largement compte – dans l'avis que la Commission du débat public rendra ultérieurement au rendez-vous démocratique que nous avons les uns et les autres au mois de mars.

Alors, excellent débat ; excellents travaux, et cher Monsieur le Président, bonne présidence.

(Légers applaudissements)

Jacques ARCHIMBAUD, Président de la Commission Particulière du Débat Public : Merci à tous pour votre présence ce soir, merci à Monsieur le Maire et Président de la communauté d'agglomération de nous accueillir.

Comme vous l'avez dit, nous tenons ce soir la quatrième et dernière grande réunion publique en Essonne sur le projet de Grand stade de la Fédération Française de Rugby. Donc, il nous reste encore quelques moments de rencontres avec les habitants, nous irons samedi à l'Agora d'Évry, nous avons

encore un match du Top 14. Nous poursuivrons donc la rencontre avec les habitants, dans les lycées aussi, à l'université, et puis nous tiendrons à Paris la dernière réunion pour faire une première présentation de ce qu'auront dit les différents participants.

Avec vous ce soir, c'est au total près de 2 000 personnes qui auront participé à tout le processus, qui était particulièrement instructif. Il est vrai qu'il s'agit quand même du projet de la construction du plus grand équipement sportif qui a été construit depuis une cinquantaine d'années dans l'hexagone.

Nous avons débattu à Saint-Denis sur la mise en cohérence des grands projets de stades en Ile-de-France, la question de la candidature du Grand Paris aux Jeux Olympiques ayant évidemment été largement évoquée à cette occasion.

Nous avons débattu à Brétigny-sur-Orge des problèmes de transport et de desserte du stade, qui évidemment intéressent et concernent particulièrement les habitants.

Nous avons abordé à Massy les questions liées à la prise en charge des coûts de cet équipement : coûts directs et indirects ; la part des investisseurs privés car il s'agit d'une initiative dont une forte composante est privée, mais aussi évidemment les investissements publics, la part prise par les collectivités publiques et le cas échéant par l'État, tant du point de vue de la construction du stade que du point de vue de son fonctionnement.

À Toulouse, nous avons examiné – il était bien logique que ce fût à Toulouse – les effets du projet sur le développement du rugby en France.

Vous trouverez dans ce qui s'appelle « Le journal des débats » quelques éléments que nous avons recueillis d'ores et déjà.

Ce soir, de quoi sera-t-il question ?

Il sera question de l'ensemble des impacts territoriaux du stade et des équipements qui vont l'entourer (il y a le stade mais il y a tout ce qui va être autour du stade) sur la vie des habitants du territoire essonnien, des habitants des communes limitrophes et plus particulièrement aussi, des riverains. Les impacts économiques, les impacts sociaux, les impacts environnementaux, les effets bénéfiques qu'attendent les uns, les effets ou les nuisances redoutés par les autres. En quelque sorte, après avoir fait une vision un peu globale sur la région et sur le sport en général, un zoom sur le territoire plus précisément.

À cette table-ci figurent les représentants des maîtres d'ouvrage :

- Monsieur Pierre Camou, Président de la Fédération Française de Rugby ;
- Monsieur Stéphane Raffalli, Maire de Ris-Orangis et qui est le porte-parole des communes associées à ce projet, et en même temps évidemment Vice-président de la communauté d'agglomération et Conseiller général ;
- Et autour de Monsieur Camou et de Monsieur Raffalli, figure Monsieur Paul de Keerle, qui est le Directeur financier de la Fédération Française de Rugby, et d'une certaine façon une des chevilles ouvrières de ce projet ;

- Et Monsieur Sandy Messaoui, qui est le chef du projet d'aménagement pour la communauté d'agglomération.

De ce côté-là de la tribune figure la Commission particulière du débat public, que j'ai l'habitude d'appeler « la Commission des citoyens », composée de six membres ; cinq sont là ce soir avec moi. Commission des citoyens... Ces citoyens n'ont pas de lien et n'ont pas de rapport ou de dépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage, ce sont des citoyens indépendants, qui participent à ce débat, avec évidemment une triple contrainte.

La première contrainte, c'est d'être indépendants, c'est très important.

La deuxième contrainte, c'est d'être neutres, nous ne donnerons pas au terme du débat d'avis sur le projet, nous n'avons pas à dire « c'est bien », « c'est mal », « voilà ce que nous en pensons », nous devons dire par contre ce que nous avons entendu de ce qui a été dit par les uns et par les autres, et par les citoyens, et ceux-là quels qu'ils soient.

On a été mandaté par la Commission nationale du débat public, cette Commission nationale du débat public qui n'est pas très connue du grand public, justement, contrairement à son nom. Elle a pour mission d'organiser la discussion avant l'enquête publique sur tous les projets d'équipements qui ont une valeur égale ou supérieure à 300 millions d'euros. Donc, chaque fois que vous avez en France un projet d'autoroute, un projet d'aéroport, un projet de centrale nucléaire, un projet de ligne haute tension, un projet de gaz, la Commission nationale du débat public est saisie pour recueillir l'avis des citoyens et pour éclairer la décision. Le Grand Stade ayant un coût de construction estimé à 600 millions d'euros, d'un côté, et nécessitant des investissements publics d'une certaine ampleur, d'un montant en gros équivalent, elle a été saisie et elle a décidé d'organiser ce débat.

Les règles du débat

Quelles sont les règles de ce débat ? Il est très important de s'entendre pour que les choses se passent comme prévu et à la satisfaction générale.

Évidemment, le sujet est controversé. D'aucuns sont pour ce projet, en attendent des retombées extrêmement positives, et d'autres s'interrogent, dans un contexte de crise, sur l'opportunité ; et nous discutons de l'opportunité d'un Grand stade en plein marasme économique et financier, en tout cas à cet égard, du pays.

Donc, plusieurs cahiers d'acteurs, ces quatre pages qui vous ont été distribuées, qui reflètent cette diversité des positions, ont été édités. Nous avons entendu des points de vue contradictoires dans les débats. On demande à chacun, quels que soient l'enthousiasme et la passion qu'il y met, de respecter la position de l'autre, d'entendre la position de l'autre, et au fond d'avoir un débat argumenté sur le fond de ce projet.

Autre principe dans le débat : égalité du temps de parole. On ne va pas chicaner à 10 secondes, à 15 secondes, mais de façon à ce que chacun d'entre vous puisse parler on essaie de limiter les questions, et d'ailleurs aussi les réponses, à trois minutes. Une horloge va fonctionner, un peu comme dans les débats vraiment existants à l'Assemblée Nationale. Malheureusement, je suis obligé de dire, quand on dépasse le temps, que le temps est écoulé.

Donc, égalité au fond, entre les acteurs qui sont les décideurs, et le simple citoyen, c'est une des règles fondamentales du débat public.

Les questions sont recueillies soit par écrit, soit par oral, en levant la main. Dans d'autres débats nous recueillons également les questions par Internet. Les questions auxquelles il ne sera pas répondu faute de temps – car je sais qu'elles sont extrêmement nombreuses – feront l'objet d'une réponse sur le site de la Commission.

Alors, à quoi tout cela sert, au fond ? Vous pouvez dire « Monsieur, vous faites discuter, mais est-ce que tout cela sert à quelque chose ? ». Je réponds d'une façon très claire : oui, si les maîtres d'ouvrage sont très enthousiastes et très décidés à poursuivre ce projet, il y a encore un certain nombre de zones d'incertitude concernant le financement, concernant la faisabilité globale de cette affaire, donc l'affaire n'est pas bouclée, le débat est nécessaire et au terme de ce débat la Commission rendra compte, elle dira « voilà ce qu'on a entendu, voilà la cartographie, voilà les pour, voilà les contre, voilà les arguments échangés ». Evidemment, ils seront remis aux décideurs, qui décideront. Ce n'est pas les experts, ce n'est pas la Commission du débat qui décident, c'est les gens qui ont à décider, mais encore faut-il qu'ils le fassent en toute connaissance de cause.

Donc, au bout de deux mois, je rendrai avec mes collègues de la Commission le rapport et trois mois après encore, c'est-à-dire que cela nous porte au mois de juin, les maîtres d'ouvrage diront « nous poursuivons » ou « nous ne poursuivons pas notre projet », et « si nous le poursuivons, nous le poursuivons en ayant entendu ce qui a été dit à l'occasion de ce débat public ».

Voilà quelques éléments concernant ce débat, qui sera animé par Olivier Jacquin, sur les impacts territoriaux du projet.

Je voudrais – je le fais à chaque fois, c'est un exercice un peu formel – m'assurer qu'il n'y a pas de contestations sur la façon dont tout cela se passe, sur qui on est, s'il n'y a pas d'interrogations particulières sur la légitimité de cette Commission, la légitimité du débat, une contestation, des gens qui disent : « Vous êtes des vendus ! Vous faites de la propagande ! », ou à l'inverse, « vous êtes critiques à l'excès ». Non ? Les règles sont à peu près claires ? Si les règles sont à peu près claires, je ne vois pas de protestations... Parenthèse : je ne sais pas si c'est le cas encore ce soir mais il y a une petite fiche d'évaluation qui circule, normalement, où les citoyens qui ont participé à ce débat doivent dire : « On est plutôt satisfait », « plutôt pas satisfait », « le président coupe la parole aux gens », « il n'a pas laissé parler »... On a besoin aussi du retour de votre évaluation sur la qualité du débat. Si évidemment on rend compte d'un débat et les gens disent : « Tout cela, c'était magouillé, manipulé », cela n'a pas beaucoup d'intérêt.

Donc, les règles sont claires et on attend évidemment votre évaluation à l'issue de cette soirée. Donc, bonne discussion. Je vais repasser la parole à Olivier Jacquin qui est chargé de l'animation. Comme à chaque fois, c'est un autre membre de la Commission de ce débat ce soir. À toi.

Olivier JACQUIN, Membre de la Commission Particulière du Débat Public : Merci, Jacques. Bonsoir à tous. Ce soir, au niveau de la thématique, vous avez compris que le débat a progressé. On est parti d'un débat généraliste et puis on a abordé certaines questions : le financement, les transports, la question du rugby.

Ce soir, à Évry, on vous propose de traiter de la question de l'insertion urbaine, sociale et environnementale. Il faut imaginer que demain il y aura un stade ici, et comment va être la vie au quotidien autour de ce stade.

On a proposé aux responsables du projet, qu'on appelle « la maîtrise d'ouvrage », de nous faire une double-présentation, de manière à ce que ce soit le plus concret possible pour vous qui êtes là ce soir, sous forme de deux récits. De deux récits parce que le stade, pour l'instant, c'est un projet.

Donc, il y a un premier récit. Imaginons que le stade soit réalisé, qu'est-ce qui se passe un jour de match ?

Dans cette première présentation, on aura donc une perception de l'objet, le stade, en quelque sorte son importance, comment il est, comment on va y accéder, comment vont faire les 82 000 spectateurs qui vont débarquer pour un grand spectacle de sport, et comment tout cela va fonctionner. C'est dans un premier temps, et c'est le cœur du débat, puisque le débat, c'est bien sur le stade.

Or, en avançant dans le débat public tel que vient de nous le présenter Jacques Archimbaud, le Président, on s'est rendu compte qu'on avait beaucoup de questions sur : qu'est-ce qu'il va y avoir à côté du stade ? Puisque vous le savez, l'emprise foncière de ce projet est bien plus importante que le stade. Le stade nécessite plus ou moins une dizaine d'hectares, or l'emprise totale de l'ancien hippodrome, plus de l'usine Lu, c'est près de 130 hectares.

Donc, on leur proposera dans un second temps de nous faire la présentation de : qu'est-ce qui se passe à Ris-Orangis - Bondoufle, un jour où il n'y a pas de match ? Il n'y a pas les 82 000 personnes, mais nous sommes en 2027, les 133 hectares sont aménagés, qu'est-ce qu'il y a dessus ? Et puis, comment se passe la vie quotidienne autour ?

Voilà, ça c'est pour la partie de présentation du projet, le plus loin possible qu'on puisse aller parce qu'on va vous le dire, il y a des contraintes, tout n'est pas décidé, nous sommes en 2014 et c'est un projet qui verra le jour dans quelques années seulement.

Nous terminerons la présentation avec Monsieur Legros, qui est Président de l'Union des associations des riverains du Stade de France. On a la chance de l'avoir avec nous ce soir parce que lui, il sait, depuis 18 ans, concrètement, qu'est-ce que cela fait d'habiter à côté d'un stade de 80 000 personnes. Cela donnera un côté concret en fin de soirée.

La réunion se termine dans un peu moins de trois heures. C'est vous qui aurez la parole le plus possible. On essaie de s'organiser de cette manière, de sorte à répondre au plus de questions possible.

Et puis, pour m'assister et pour m'aider dans la présentation, je vous présente Danielle Desguées, autre membre de la CPDP, et elle, elle va vérifier que des questions qui ont déjà été posées sur Internet ou lors des débats mobiles, débats qu'on fait dans la rue, ou lors d'autres réunions publiques, en rapport avec la thématique de ce soir (pas sur le transport, pas sur le financement) peuvent compléter une question qui viendrait de la salle. Donc, elle pourra intervenir de cette manière quand elle veut, pour enrichir vos questions d'autres questions qui auraient déjà été posées.

Et puis ici, Anne-Marie et Jean-Louis. Je leur propose d'être en quelque sorte les greffiers. Je pense qu'il y aura beaucoup d'échanges. Eux, vérifieront que chacune des questions a trouvé sa réponse. J'ai bien dit « a trouvé sa réponse ». Ce n'est pas que la réponse va vous plaire, mais au moins qu'une réponse ait été apportée par les responsables du projet parce que des fois, certains vont poser des questions à tiroirs, il y aura cinq questions dans une, et dans le feu de la discussion cela peut être oublié. Donc, ils nous interrompent aussi. C'est un peu vos garants de la qualité du débat pour avoir des bonnes réponses.

Je dis : « À vous la parole ». Il vous est aussi possible d'envoyer des sms (je ne sais pas s'il y a un numéro qui apparaît), de twitter aussi. Cela apparaît... Voilà ! C'est aussi une possibilité. Il y en a qui sont des grands orateurs, puis d'autres qui préfèrent jouer du pouce et envoyer un sms. C'est tout à fait possible, on les recevra immédiatement... Ou un tweet, ou par des questions papier à remettre aux hôtes.

Donc, pour l'instant, si la règle du jeu vous convient, on va donner la parole au responsable de ce grand projet pour qu'il nous présente le projet de Grand Stade de Rugby. Cela convient ? Ça va comme cela ? Alors on y va. Il y a un temps de présentation de 20 minutes, et puis après tout de suite c'est vous qui avez la parole. Merci, Président.

Pierre CAMOU, Président de la Fédération Française de Rugby : Merci. Bonsoir à toutes, bonsoir à tous, et tout d'abord puisque nous sommes encore en janvier, je crois, vous me permettrez de vous présenter tous mes vœux pour l'année 2014, à vous, chacun, individuellement, à vos familles, aux associations auxquelles vous appartenez. Tout d'abord la santé, et que vos rêves éventuellement, comme les nôtres, s'exhaussent, que 2014 soit pour tout un chacun une année faste.

Francis l'a dit tout à l'heure, c'est le quatrième débat en Essonne, juste avant que nous terminions dans ce qu'on appelle le Centre de la France, Paris. Il y a quelque part comme un plaisir à revenir chez soi, en Essonne, c'est-à-dire là où est le siège de la Fédération Française de Rugby, le Centre National du Rugby. Il y a comme un plaisir aussi, et peut-être un peu avec un pincement puisque je crois que vous savez que samedi prochain nous avons ce qu'on appelle un « Crunch » et que l'équipe de France se présente et se prépare en Essonne, et j'ai le plaisir d'avoir ce soir Monsieur Geoffrey Palis et Monsieur Bruni - s'ils peuvent se lever.

(Applaudissements)

24 ans, 22 ans, dont un a déjà connu Marcoussis dans le Pôle France. Et le rêve que nous portons, c'est pour qu'eux, 24 ans, 22 ans – je ne serai pas là, nous serons nombreux à ne pas être là – jouent dans un stade... Non, Francis, tu ne seras pas là non plus... Dans un stade, dans une pelouse, qui sera la leur, où ils pourront être, être... Être, parce qu'où est la question qui se pose ? C'est être ou ne pas être, et c'est celle-là la question. C'est celle-là la question !

(Légers applaudissements)

C'est savoir si demain – et c'est l'objet de l'ambition, l'objet d'un rêve, l'objet d'une possibilité (je l'ai dit), d'une île – c'est savoir si demain, dans un monde compliqué, une fédération peut se prendre en charge elle-même, sans tendre obligatoirement la main sur l'État qui ne peut plus, pour construire son demain, son avenir, et sa mission de service public au service de l'autre, au service de ses clubs, au service de la formation. Essayer, ambitionner, rêver de faire, parce que c'est ma mission, parce que c'est ma volonté, et que je veux que demain des jeunes de 22 ans ou 24 ans puissent s'exprimer avec un maillot de France, et que ce maillot de France irrigue ensuite nos territoires, sur ce que nous sommes censés porter : d'abord le sport, d'abord la civilité, d'abord la citoyenneté, d'abord être avec les autres. Mais pour ce faire, il faut que je construise des hommes, des éducateurs, des formateurs, et pour ça il faut des moyens. Et pour ça il faut des moyens et nous sommes dans un monde concurrentiel. Je ne peux pas être simplement celui qui attend, mais qui essaie de prendre son destin en main.

Je ne parlerai pas des territoires mais j'ai la chance, nous avons la chance d'avoir une rencontre entre un territoire, l'Essonne, où nous avons mis le siège en 2010, et des hommes et des femmes qui rêvent aussi un territoire. Que ces rêves communs, ces ambitions communes, dans un monde compliqué, dans un monde qui a peur... N'ayons pas peur et rêvons l'avenir en se battant, quelles que soient les contraintes, quelles que soient les difficultés, et j'apprécie ce débat démocratique qui nous permet d'écouter l'autre, d'écouter l'expérience de l'autre. Et que l'expérience de l'autre, l'écoute de l'autre, ne nous amène pas à faire l'autruche, à mettre la tête sous le sable.

J'espère que ce soir nous essaierons les uns et les autres de vous faire partager, au-delà des mots, cette volonté qui nous anime, non seulement pour un territoire mais pour la porte Sud de tout un territoire qui s'appelle le Sud, la France.

Merci.

(Applaudissements)

Jacques ARCHIMBAUD (hors micro)* : Il faudrait faire l'effort de ne pas trop applaudir, même si on a envie de le faire à un moment ou un autre.

Olivier JACQUIN : Nous sommes les garants de la neutralité du débat, donc des manifestations trop ostentatoires peuvent déranger des gens qui ne seraient pas de l'avis de la Fédération. Cela peut exister. Mais, il a parlé tellement spontanément qu'il a déclenché de l'enthousiasme dans une partie de la salle.

Paul DE KEERLE, Directeur financier de la Fédération Française de Rugby : Je vois que j'ai un chrono qui est déjà à 5.25, je vais essayer de rattraper le temps des uns et des autres.

Un partenariat original, on veut juste le rappeler, c'est aujourd'hui un dossier qui est mené par cinq entités : deux villes, une agglomération, le Conseil Général de l'Essonne et la Fédération Française de Rugby, et c'est quelque chose de très particulier, et j'insiste là-dessus.

Ce modèle, aujourd'hui, que l'on propose, ce n'est pas quelque chose qui est innovant dans le modèle puisqu'il existe déjà. Nos concurrents, ceux qu'on va rencontrer d'ailleurs samedi, fonctionnent déjà comme ça, et c'est pour cela aussi qu'ils sont forts. Vous avez notamment une Nation qui est en train de devenir de plus en plus forte. Les Anglais sont très forts mais les Gallois le deviennent de plus en plus parce qu'ils ont pris le risque, ils se sont lancés dans l'aventure en 99 et aujourd'hui ils sont en train d'en tirer des bénéfices.

Pour rappeler, quand même, nous avons deux autres entités en France, qui l'ont fait il y a très longtemps et qui ont assuré leur avenir. C'est la Fédération Française de Tennis avec Roland Garros et les 24 Heures du Mans, qui est quelque chose de mondial, intemporel, avec l'Automobile Ouest de la France.

Je vais vous présenter rapidement le stade en détail.

Le concept architectural

Il y a deux points qui sont forts, l'architecte a travaillé dessus. C'est d'abord d'essayer de faire une citadelle, une maison imprenable. Alors ce sont des citadelles qu'on trouve dans le Sud de la France, les citadelles cathares. Et l'autre chose (parce qu'il est d'origine marseillaise, il a été fortement impressionné où il a repris des idées) ce sont les carrières des Baux de Provence, et il a été aussi inspiré par l'œuvre sculpturale que vous voyez juste en dessous. On retrouve un peu de cette image, de ce stade, de ce bloc, en fait, qui ensuite a été excavé pour en faire un stade. Ce n'est pas qu'un stade, c'est beaucoup plus qu'un stade.

Les grandes caractéristiques

Donc ce stade a, très rapidement :

- 82 000 places, bien sûr, parce qu'on a 80 000 personnes qui viennent nous voir régulièrement.
- un toit rétractable pour avoir de bonnes conditions de jeu.
- une pelouse mobile parce qu'à partir du moment où vous avez un toit rétractable vous avez des problèmes de pelouse. Les gens qui ont suivi l'actualité le savent, le stade Vélodrome vient de mettre un toit, pouf ! ils ont des problèmes de pelouse. Oui, si une pelouse ne respire pas et n'a pas de soleil, elle a des problèmes, et nous, on veut que nos joueurs

puissent courir sur une pelouse qui soit impeccable, qui ait été toute l'année au soleil, qui ait été parfaitement aérée, et qui soit belle.

- Quatre écrans géants. C'est pour vous permettre à tous, qui êtes ici, lorsque vous êtes dans un stade, d'avoir autant d'informations, une qualité de vue aussi bonne que lorsque vous êtes chez vous et que vous regardez la télévision.
- Des tribunes proches du terrain. Pas de piste d'athlétisme, bien sûr, dans le stade. On est au plus proche, au plus près de l'action.
- Et puis une petite particularité pour les zones grand public : on a prévu des grandes « Plazas de Bandas » dans lesquelles les gens pourraient se restaurer.

On est en train d'imaginer d'avoir peut-être un coin qui soit un peu plus... On va dire « toulousain », avec pourquoi pas, une zone où on pourrait préparer un cassoulet géant ; une autre Plaza de Bandas, à l'opposé, où on pourrait avoir une paëlla géante, une choucroute géante. Je pense que nos terroirs... La France a beaucoup de ces recettes populaires, et on veut que les gens qui viennent dans un stade puissent profiter, pas uniquement manger un sandwich froid et de mauvaise qualité. Le match est un jour festif. Non seulement c'est festif sur le terrain mais ça ce sont les joueurs qui le font, mais les gens dans les tribunes ça doit être aussi festif.

Visibilité et hauteur

Après, c'est un peu plus technique, ce qu'il faut, c'est que dès qu'on est au premier rang, on voit bien.

Le rugby est un peu particulier, les joueurs ont tendance de temps en temps à aller sur le gazon, et quand ils sont une dizaine de part et d'autre sur le gazon, au ras du sol, si vous êtes tout en bas, au ras du sol aussi, vous ne voyez rien parce qu'un terrain de rugby, comme un terrain de football, c'est légèrement bombé. Donc, on a travaillé avec des architectes pour que déjà, les premiers rangs soient élevés, 1 m / 1,50 m de hauteur, et que lorsqu'on est au deuxième rang on ne soit pas gêné par le voisin qui est juste devant soi, et qu'on puisse voir bien le terrain, et que la tête de votre voisin en face ne vous mange pas la moitié du terrain.

Avec une pelouse mobile, des tribunes proches du terrain et un toit rétractable, ça vous fait une aire de jeu, techniquement, qui est très proche des standards haut-de-gamme qui sont recommandés par l'UEFA. Mais ça, ce n'est uniquement que, on va dire, du scientifique ; c'est du mécanique.

Plaza de Bandas

Vous êtes en haut de la deuxième partie grand public, vous voyez qu'on a essayé de faire des grandes ouvertures. Dès qu'on monte les escaliers, dès qu'on est en haut de l'escalier, il n'y a pas un tout petit vomitoire par lequel il faut passer. On voit tout de suite l'enceinte.

Juste derrière cette zone, vous voyez... Là ce sont les fameuses zones « Plaza de Bandas », juste derrière cela, imaginez, vous la sentez déjà, mais imaginez que derrière vous, vous avez une paëlla géante et que vous pouvez vous restaurer très facilement.

Quatre écrans géants

Les écrans géants : c'est un stade aux États-Unis avec deux écrans géants qui sont dans les coins. Imaginez que de l'autre côté, derrière la photo, il y ait aussi deux écrans géants. Cela vous permet non seulement de voir une action en direct de jeunes joueurs, Virgile Bruni en train de marquer un essai avec le XV de France, contre la Nouvelle-Zélande, et sur l'autre écran géant on va pouvoir voir ses statistiques en club ou ses statistiques sous le maillot de l'Équipe de France dans d'autres matches. Informations que vous avez aujourd'hui quand vous êtes chez vous et vous regardez la télévision.

Vue intérieure

Vous êtes en haut de la tribune basse, qui est aussi une tribune grand public, et là on le voit encore mieux, vous voyez, on peut faire complètement le tour du stade, il n'y a pas de vomitoires. On a essayé de concevoir quelque chose avec un maximum de visibilité, pas vers l'extérieur du stade, parce que quand vous rentrez dans un stade cela ne vous intéresse pas de voir ce qui se passe à l'extérieur, mais ce qui vous intéresse c'est de voir ce qui se passe à l'intérieur : l'aire de jeu, c'est là l'atmosphère, c'est là où tout se passe.

Vue extérieure

Le stade de nouveau en photo, et on voit bien, en position « non jour de match » avec la position à l'extérieur, mais peut-être que ce jour-là c'est un jour où il y a un autre spectacle à l'intérieur.

Puisque la pelouse est à l'extérieur du stade, vous allez avoir une grande dalle de béton et sur cette dalle de béton peut-être qu'il y a une convention, comme aujourd'hui, avec 600 personnes qui sont assises, qui écoutent un orateur, avec des écrans géants.

Autres activités sur dalle intérieure

Donc on voit que ce stade, d'une manière très simple, à partir du moment où il n'y a pas de pelouse, peut se transformer pour tout type d'activité. Activités très simples ou activités plus sophistiquées, parce qu'on aura fait rentrer dedans plein de camions avec de la terre pour faire du motocross, ou qu'on aura fait installer une piste synthétique pour faire de l'athlétisme indoor, puisque là on a une piste qui est beaucoup plus petite, ou qu'on a fait un Championnat du Monde de Handball, la finale.

Comme nos premiers rangs sont déjà à 1,5 m au-dessus de la pelouse... La pelouse ne fait pas 5 cm d'épaisseur, elle fait aussi 1,50 m, donc imaginez que quand la pelouse ressort vous avez 3 m de différence entre le premier rang et la dalle de béton, donc si je rajoute du gradinage amovible je vais pouvoir réduire mon aire de jeu et me rapprocher du terrain de handball ou du terrain de basket que j'aime bien.

Voilà des images, ce sont des stades aux États-Unis où il se pratique d'autres activités, on s'est inspiré de ces stades, je ne vous le cache pas.

Même chose, vous voyez le stade avec la photo en haut à droite, on est en convention, c'est nous ; en bas, à droite, c'est un salon, le salon je ne sais pas moi, du foie gras, ou le salon de la truffe, alors ici ce n'est peut-être pas tout à fait adapté mais il y a sûrement d'autres produits locaux, la brocante... Je suppose qu'à Évry il y a souvent une brocante. En format concert, à gauche ; et vous voyez en haut à gauche, en format boîte de nuit, ça se fait déjà, il y a un stade à Arnhem qui le fait une fois par an.

Un terrain vaste et sans contrainte

Ce stade, c'est une zone de 133 hectares. C'est une image que j'ai été reprendre sur le site du TTME. On voit le tracé rose du TTME qui passe juste à côté du stade. On voit cet hippodrome qui est vierge, qui est aujourd'hui un terrain qui finalement n'est pas exploité, qui n'est pas un terrain agricole, qui est un terrain qui ne demande qu'une seule chose, c'est à vivre.

Alors on voit l'autoroute, on voit le TTME, c'était assez intéressant de voir cette surface.

L'accessibilité

Rapidement, les gens viennent d'où ? Les gens, ils ne viennent pas de Paris, c'est la première chose. Les gens, ils viennent de toute la France. Les gens qui n'ont pas besoin de monter dans Paris pour descendre sur Évry iront directement au stade. Là, on va pouvoir y accéder soit par l'A6, soit par l'A10 via la N104. Bien sûr, ceux qui viennent de la Gare du Nord descendront par le RER D, etc. Vous

avez aussi, en rose, la ligne du TTME, qui fait la liaison sur la ligne du RER C, la ligne du RER B, et surtout la gare TGV Massy.

Un petit rappel. On s'est amusé à faire une étude très simple entre un site au Nord de Paris et un site au Sud de Paris.

À droite, vous avez un site au Nord de Paris et à gauche, un site au Sud de Paris. On a regardé, en transport lourd, depuis chaque préfecture de France, le temps qu'on mettrait pour aller soit au Nord de Paris, soit au Sud, avec :

- en jaune, moins d'une heure,
- en blanc, d'une heure à 3 heures 30,
- en bleu, de 3 heures 30 à 6 heures,
- et en rouge, plus de 6 heures.

On s'aperçoit que les territoires naturels de rugby sont loin, donc c'est compliqué de venir, c'est pour cela qu'on n'a pas nécessairement énormément de gens qui viennent voir le XV de France depuis ces territoires, parce que c'est cher et c'est long, et on a des gens qui viennent bien sûr de toute la France mais qui viennent d'un peu plus près.

La zone blanche est beaucoup plus importante, et c'est dû à l'impact de la gare TGV Massy. Si on fait la même chose et on fait des temps de transport route, on s'aperçoit aussi que du fait que le stade est positionné au Sud, et que l'ensemble du territoire français est plutôt au Sud de Paris (c'est mécanique) et que la majorité de la population habite plutôt en dessous de Paris qu'au-dessus. On va rapprocher le stade, finalement, de la moyenne des supporters du XV de France.

Je dis cela parce que beaucoup de gens raisonnent en disant : « Oui, mais il y a le RER D, tout le monde va venir par le RER D ». Non, ce n'est pas vrai. En fonction que vous êtes un stade au Nord de Paris ou un stade au Sud de Paris, les règles du jeu ne vont pas être brutalement changées, mais elles vont changer quand même.

La capacité de stationnement, ce sera important, puisqu'en effet beaucoup de gens qui habitent Tours, qui habitent Orléans, qui habitent Bourges, vont se poser la question de savoir : « Est-ce que je prends le train pour monter jusqu'à Paris et redescendre à Évry ou est-ce que je prends ma voiture ? On est quatre copains, on monte dans la voiture et on va directement au stade ». Lorsqu'on fait la comparaison entre le temps de transport et le coût, je pense qu'un certain nombre de personnes vont arbitrer pour la voiture.

Il faut des parkings, il ne faut pas que tous les parkings soient proches du stade parce que si tout le monde part en même temps, cela fait un gros bouchon, c'est ridicule. Donc, les premiers travaux qui ont été faits, ont été de positionner un certain nombre de places de parking proches du stade. Il faut savoir que sous l'hippodrome, il y en a déjà, je crois, 1 500 qui existent. Donc, il faut un certain nombre de parkings proches du stade et il faut d'autres parkings qui soient délocalisés, qui soient à 1, 2, 3 km. Vous avez des jeunes qui vont les faire à pied, d'autres personnes plus âgées qui vont le faire avec des navettes, donc oui, il faudra mettre en place un système de navettes.

Et la dernière chose, la Fédération évolue tout le temps sur sa billetterie ; on va travailler aussi sur le fait de vendre une place de parking avec un billet de match, afin de faire de l'optimisation en termes de transport. Je pense que c'est un service à apporter à nos supporters. Bien sûr, cela va intéresser le territoire, mais moi qui suis de la Fédération, cela m'intéresse surtout d'apporter un service à mes supporters.

Etudes en cours

Un petit focus rapide sur toutes les études qu'il faut faire et qui sont en cours. Beaucoup de ces études sont faites en liaison avec la préfecture.

Sécurité / Sûreté

En termes de sécurité et de sûreté on est déjà en contact avec les pompiers pour regarder toutes les problématiques d'évacuation qui sont extrêmement importantes ; et de sûreté... Dans le stade, bien évidemment, il y a tout un système de vidéosurveillance. Là il va falloir qu'on travaille, un couplage sera à faire avec les autorités externes du stade afin d'être capable de suivre un supporter un peu turbulent qui serait un peu trop agité et qui repartirait par le RER. Il faut qu'on puisse suivre que tout se passe bien.

Déchets

Bien sûr, le stade va générer des déchets, donc on travaille déjà sur l'estimation du nombre de déchets que va générer le stade. Ce sont des études en cours. Nous, on a besoin lorsqu'on travaille sur la construction en elle-même, de dimensionner les zones où ils vont être stockés temporairement et d'essayer de voir si on ne peut pas avoir des stratégies, même en interne, de traitement de ces déchets – de déchets qu'on pourrait traiter nous-mêmes par du compostage ou autre. Ce sont des choses qu'on travaille à l'intérieur du bâtiment.

Derrière cela, il va falloir qu'on travaille avec les collectivités sur, bien sûr, la partie évacuation d'une partie de ces déchets, mais cela va dépendre aussi de toute la partie étude urbaniste sur laquelle les collectivités travaillent.

L'acoustique

Il y a deux parties :

- ✓ La partie interne : comme on est dans un stade très ouvert dans la partie interne mais cloisonné comme une maison de l'extérieur, naturellement déjà le son ne sort pas beaucoup, mais on a pas mal de vitres, on a pas mal de loges, et il faut faire juste attention de ne pas avoir d'effet Larsen dans le stade. C'est assez compliqué. Il faut faire en sorte que quand le bruit va rebondir sur les parois, il rebondisse un peu partout dans la salle pour qu'il n'y ait pas d'effet Larsen.
- ✓ Il y a une étude qui doit bientôt démarrer sur la partie du son externe parce que le stade aujourd'hui est bordé par une forêt et deux autoroutes qui génèrent beaucoup de bruit. Il faut juste qu'on vérifie que potentiellement le bruit qui pourrait sortir du stade, est-ce qu'il va franchir la N104 ? Est-ce qu'il va franchir l'A6 ? Est-ce qu'on doit mettre en place un système particulier ? Donc là aussi, on travaille dessus.

L'énergie

Je sais que sur l'agglomération d'Évry il y a un système de chauffage urbain, donc on étudie aussi le fait de pouvoir s'interconnecter sur le chauffage urbain. Et pas très loin du stade il y a des possibilités, peut-être, ce n'est pas évident, de géothermie profonde. Là aussi, on travaille, on essaie d'optimiser les énergies et de les diversifier.

L'archéologie

C'est légal et cela les intéresse beaucoup, donc on travaille avec la DRAC et l'INRAP. Il y a des études qui vont démarrer au cours du premier semestre 2014, donc tout l'hippodrome qui n'a jamais été recensé par ces organismes-là va être balayé et on va voir si on ne va pas découvrir un mausolée gaulois ou une sépulture extraordinaire, mais a priori non.

Faune - flore

Il y a déjà un inventaire qui a été fait en 2012-2013, donc c'est déjà fait ; avec la DRIE on a des contacts pour vérifier qu'il n'y a pas un changement ou une adaptation sur un point particulier en termes de législation, donc là aussi on a sans doute quelques points à affiner.

Et puis, le Bois de Saint-Eutrope – je vois qu'il y a un des représentants de ce bois – va border le stade. C'est l'AEV (je ne connais pas le nom exact), il y a déjà des contacts qui ont été pris. On est en train de voir quel peut être l'impact en termes d'acoustique et d'éclairage sur la forêt, parce que la nuit le stade sera quand même un peu éclairé, donc est-ce que cela a un impact ?

C'est encore plus important, j'ai cru comprendre que ce bois était aujourd'hui sous-utilisé ou sous-exploité, parce que c'est un espace magnifique et il y a sûrement quelque chose à faire pour essayer de faire de l'interpénétration de ce bois, en tout cas que les gens puissent y aller, se promener et en profiter.

Avant de passer la main aux collectivités pour finir notre partie, ce stade, ce n'est pas tout, c'est bien plus qu'un stade, le stade prend 15 ha, il y a plus de 100 ha à développer autour de ce stade, à créer la vie, à créer quelque chose de diversifié, où tout le monde puisse se retrouver et bien sûr, que cette zone puisse vivre toute l'année, c'est notre objectif et je voudrais le rappeler, c'est pour cela qu'on a choisi ce site, parce qu'on était persuadé qu'ici, on pourrait le faire.

Merci.

Olivier JACQUIN : Merci bien. Nous sommes dans les temps. Vous avez compris, c'est une partie de la présentation. Il y a un premier temps d'échange avec vous, tout de suite. Puis, il y aura une seconde partie de présentation, donc tout n'a pas été dit, encore. Vous avez la parole pour la première question. Cela vient vite ! Parfois la première question ne vient jamais, alors... Allez-y !

Mesdames, Messieurs, vous n'avez peut-être pas une bonne visibilité sur l'écran, il y a encore des places par-là, mais vous allez vous faire repérer quand vous allez venir. Mais bon, si vous voulez rester là, vous êtes libres. Allez-y, Monsieur.

Francis COUVIDAT, Conseiller municipal à Évry : Merci, je suis déjà intervenu par deux fois dans les débats précédents, à Ris-Orangis et à Massy.

Je remercie le Président Camou qui a commencé son intervention en disant « être ou ne pas être ». La question, elle est bien celle-là, parce que je fais confiance à un certain nombre d'intervenants tout à l'heure sur les éléments techniques du dossier, mais avant qu'il y ait les éléments techniques du dossier, il y a une approche qui est de fait une approche d'aménagement du territoire, qui rencontre une question de société. De société.

Qu'est-ce qu'on propose à notre territoire aujourd'hui ? C'est, pour sortir le désenclavement du Sud francilien, pour rattacher au plateau de Saclay, c'est aujourd'hui une enceinte sportive, c'est-à-dire un choix de société, un mode de vie, un mode de développement, qui n'est peut-être pas celui qu'attendent les populations.

Alors on pourrait donner l'illustration. Actuellement, il va y avoir les Jeux Olympiques de Sotchi où, en termes de perspectives aux populations russes on a dépensé des milliards et des milliards. Quels retours pour les populations, après ? Elles restent avec leur misère, elles restent avec leurs difficultés.

Même chose, il va y avoir cette année la Coupe du Monde de Football au Brésil. Même question, les populations s'interrogent sur le niveau des investissements qui sont réalisés, qui n'apportent rien à leurs questions de vie quotidienne, ou aux réponses qu'elles attendent.

Et ici, nous sommes dans le même type de situation et donc, sur les mêmes interrogations. On veut faire tourner un ballon – en plus il est ovale donc il ne va pas tourner très rond – comme seule perspective de développement de notre territoire.

Est-ce que le territoire est simplement assujéti au bon-vouloir d'opérations financières à but lucratif qui permettraient à une partie... pour des gens qui investissent, de tirer des affaires, de l'argent, des perspectives, de cet aménagement ?

Et par ailleurs, nos populations, celles qui sont ici, leur avenir va être modifié en quoi ? Quel type d'emploi ? Oui, je vois l'heure qui tourne.

Il y a bien, derrière, une question de société qui est posée, d'avenir de notre société. Est-ce que la seule perspective que l'on propose aujourd'hui, c'est les jeux du stade ? Et après, c'est le quotidien qui l'emporte, avec le non-aménagement de notre quotidien immédiat, parce que c'est la seule perspective qui est défendue aujourd'hui, quand on regarde, à l'unanimité de tous les décideurs politiques, économiques, et le business qu'il y a sur l'agglomération et aux alentours de l'agglomération. Et de ce fait-là, cela pose un grave problème sur notre devenir.

Olivier JACQUIN : Voilà la première question. On va en prendre deux autres, tout de suite. C'était plus un avis qu'une question, je pense, mais tout le monde a le droit de s'exprimer. Il y a un temps limité. Allez-y, par là. Allez-y, Monsieur.

Laurent STILLEN, Ris-Orangis : Merci. Je suis tête de liste Rassemblement Bleu Marine pour Ris-Orangis... Oui, tout le monde a le droit de s'exprimer, si vous le permettez.

Je voudrais juste faire une petite remarque, une petite réflexion, puisque vous avez un de vos invités derrière vous qui a dit : « L'État qui ne peut pas », je voudrais juste dire « non, ce n'est pas l'État qui ne peut pas, ce sont les contribuables qui n'en peuvent plus ! ». Il a aussi dit que la question est « être ou ne pas être ? ». J'en rajoute une couche, la question, c'est plutôt « payer ou ne pas payer ? », parce que payer les impôts ne fait pas toujours rêver tout le monde. On y reviendra. Je vous remercie.

Olivier JACQUIN : Une autre question ? Par-là.

David AMMAR, Morsang-sur-Orge : Bonsoir, je voudrais juste préciser : on est dans un Débat public, on peut être candidat sur différentes listes mais on ne met pas nos étiquettes, c'est tout ce que je dis, par rapport au Monsieur qui était là. Cela, c'est une chose.

(Applaudissements)

Olivier JACQUIN : Par contre, vous pouvez vous présenter aussi.

David AMMAR : Je me présente, je suis David Ammar, j'habite sur Morsang, j'ai une étiquette politique mais là je suis sur le Débat public d'un stade, et non pas pour défendre une étiquette ou une autre étiquette. C'était une chose. Et juste : no pasarán ! Voilà, cela c'est une chose.

Autre chose. Je vais revenir sur deux questions.

Question parking, puisqu'on est dans l'aménagement. J'ai vu dans les documents, et on le voit là, j'ai regardé, parce que j'étais intervenu à Massy, puis après je reviendrai pour autre chose... Je vais faire vite, je crois qu'on a 3 minutes donc je vais être très, très rapide et essayer d'être très, très concis.

Concernant le parking, quand on regarde la diapo sur le parking, je m'aperçois qu'il n'y a aucun parking ! Aucun parking autre que VIP autour du stade. Tous les parkings pour les gens non VIP sont éloignés du stade, puisqu'on va même jusqu'à la SNECMA à Corbeil, qui est quand même à côté du stade de Ris ! Et après la mise à disposition, c'est l'A10 ou les transports en commun. Vachement

pratique pour aller voir un match de rugby et se taper trois quarts d'heure d'attente pour aller prendre le bus qui se trouve là-bas, et on est garé super loin !

Oui, vous pouvez mettre la diapo. Et si vous pouviez mettre aussi la diapo un peu plus claire en bas, parce qu'en bas on voit mal que les couleurs... Et quand on regarde le fameux bouquin qu'on a... Voilà, d'accord, donc vous verrez, vous prenez le bouquin (il est à disposition) et vous regardez page je ne sais plus combien, les parkings qui sont autour du stade, ce n'est pas des parkings pour nous, c'est les parkings pour les VIP. Moi, je ne suis pas un VIP, excusez-moi. C'est une chose.

Autre chose, concernant le financement, puisque moi j'étais intervenu à Massy sur le financement. Vous dites « financement à hauteur... la Fédération 200 millions d'euros » c'est cela, de mémoire ? Et 400 millions d'euros en financement acquis en emprunt.

Moi, ce qui me gêne, c'est que quelque temps après il y a eu une affaire qui est sortie dans la presse, au niveau de la Fédération de Rugby, eh oui ! 600 à 800 000 € pour une histoire de blanchiment d'argent, pour des places payées cash par une société qui s'appelle Paris Events (de mémoire). Donc je me pose la question sur le financement des 200 millions d'euros qu'il va y avoir. Est-ce que ce n'est pas une grosse machine à laver qu'on va avoir là sur les financements illicites ? Voilà, machine à laver, je vous laisse passer sur l'argent de la drogue, puisqu'apparemment c'est la société qui faisait cela.

Voilà, regardez la diapo, et mettez un peu plus gros s'il vous plaît, parce que si on fait un Débat public... Le violet et vert, c'est marqué « parking VIP » et nous on est en bas, nous les gens simples, on sera loin, là-bas : parking SNECMA, Conseil Général...

Je voudrais juste revenir, Monsieur Camou, sur... J'étais intervenu, vous vous rappelez, sur les concerts. Vous disiez : « C'est bien, ce stade va être couvert parce qu'on va pouvoir accueillir des groupes l'hiver ». Parce que le Stade de France ne peut pas accueillir des groupes l'hiver, c'est pendant la période estivale. On ne va pas à un concert voir Coldplay quand il fait - 10 ! Sauf que je rappelle juste une chose, et vous m'aviez dit : « Quand il fait un tourneur, il fait la tournée des grands stades ». Juste je vous prends un exemple : Coldplay, ils étaient en France, ils ont fait deux dates : Paris et Nice. Nice, il n'est pas couvert. Donc, un groupe, un tourneur, va faire Nice, Paris, Stockholm, Francfort, l'Angleterre, tout cela en stadium découvert. Ils ne vont pas venir faire Nice au mois de juin, partir en Afrique du Sud pendant qu'il fait beau et revenir en France en hiver. Ils vont faire tout d'une tournée. Donc, c'est une pure fumisterie, l'histoire de dire que cet équipement va accueillir des groupes qui vont faire les stadiums en hiver.

Olivier JACQUIN : On va déjà, si vous voulez, répondre à ces nombreuses questions. Là, il y avait trois questions tout de suite, et je rebondirai sur l'introduction du Monsieur.

Nous sommes à quelques semaines d'élections, effectivement cela peut être tentant pour des candidats de prendre cette salle pour un espace de promotion. Je pense que tout le monde a été sensible à ce qu'il a dit, de replacer le questionnement sur le champ du projet de Grand Stade de Rugby. Ce qui n'empêchera pas que j'invite les responsables du projet à traiter de ces cinq premières questions : un choix de société, la question du coût pour le contribuable, la question des parkings, des spectacles, et aussi la petite affaire qu'il y a eue dans la presse.

Pierre CAMOU : Si vous le permettez, je commencerai par celle-là, parce que j'ai cru comprendre que le débat devait être en vérité et courtois. J'aimerais que les propos, qui ne sont pas des propos de presse, mais simplement d'un Procureur de la République et du Responsable de l'Office du grand banditisme, qui a déclaré en conférence publique qu'en aucun cas, aucune enquête n'était faite sur la Fédération Française de Rugby ; alors des raccourcis... Des lectures de presse et des commentaires me déplaisent dans la qualité d'un débat public, dans l'honnêteté absolue d'un débat.

J'accepte qu'on me dise que je suis Poutine, qu'on me dise que je suis Lula, éventuellement je l'accepte, mais je n'accepte pas qu'on déforme des propos quand un Procureur de la République qui représente l'État, et le Responsable du grand banditisme, de l'OFJS, s'exprime ; et qu'on utilise au moins ses propos. Cela, je ne peux pas l'accepter, au nom de l'institution que je représente.

Alors, le reste, on peut dire ce qu'on veut dans un débat, mais cela je ne peux pas l'accepter. C'est ce que je voulais dire. Ensuite, je peux accepter tout ce qu'on dit dans un débat, je peux comprendre tout ce qu'on dit dans un débat, quelle que soit la couleur ; simplement, ce sont 10 ha, et dans l'interprétation qu'il y a... Je vais passer à Stéphane... Ce sont 130 ha. Ils restent vierges, la vie continue. On rêve à les construire, ce n'est pas pour moi, ce n'est pas pour mon sport, c'est juste pour un rêve d'une population à construire. Je laisse Stéphane répondre : si 130 ha restent comme cela, ou on les construit ?

Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Vice-président de la communauté d'agglomération Evry Centre Essonne : On a déjà eu au cours des précédents débats des positionnements idéologiques exprimés et à l'instant, vous avez eu de concert trois positionnements, qui sont aussi des courants de pensée de la vie citoyenne et politique de notre pays et qui sont exprimés fortement.

Je crois, à un moment de crise, comme le Président Camou... Je crois que la crise, cela n'empêche pas d'inventer l'avenir et comme toujours, dans les périodes de grand vent, il y a ceux qui tentent de fragmenter, de diviser, de déconstruire, d'être en opposition, souvent radicale, avec des argumentaires, des arguties qui sont parfaitement huilées ; et puis il y a ceux qui se confrontent au réel et qui essaient de construire.

Et dans la rencontre avec la Fédération Française de Rugby, le territoire du Centre-Essonne, la commune de Ris, l'agglomération d'Évry... On a rencontré cette envie de faire, de placer à cet endroit une enceinte sportive – pas n'importe laquelle, ce sera l'adresse du XV de France. Je pense qu'il y a peu de marqueurs dans notre société qui rassemblent autant. Le sport, d'abord, a des vertus fédératrices très importantes, très puissantes, dans notre société – on peut le contester. Le rugby, aussi, je crois que ce n'est pas n'importe quel sport, c'est un sport de fort ancrage, de forte tradition, et qui est le véhicule d'un certain nombre de valeurs, qui peut être partagé très largement par nos populations.

Donc, ce n'est pas étonnant si cette rencontre s'est faite à cet endroit, avec des élus locaux qui partagent bon nombre des valeurs portées par le rugby. Mais, il faut répondre aux questions précisément, non pas pour être technique mais pour élever le débat à un niveau démocratique, à la hauteur qu'il doit être. La question de la fiscalité, la question de l'engagement des fonds publics est une question fondamentale, surtout en ce moment, on le voit bien, et chacun des acteurs publics qui sont dans cette salle, je crois, partagent l'exigence de rigueur de gestion de leur collectivité, de leur budget, et donc il faut répondre à la question de la fiscalité.

Ce projet a plusieurs postes de dépenses, privées et publiques. Je n'y reviens pas. Paul, tout à l'heure, nous a fait un exposé précis sur l'engagement de la Fédération Française de Rugby qui est une association, une grande fédération sportive, qui gère un service public mais qui reste une entité privée et qui, dans cette initiative, prévoit un investissement très important pour son avenir, de 600 millions d'euros, mais qui n'est à aucun moment de l'investissement public puisque le financement, vous l'avez compris, c'est d'abord des fonds propres de cette Fédération, un emprunt obligataire et un emprunt bancaire tout à fait classique puisque la Fédération sollicitera un pool bancaire pour financer son projet.

Donc, il y a un risque pris par cette grande Fédération, dans cet investissement, pour l'avenir de son sport, qui deviendra sport olympique bientôt, donc qui est un sport qui a de très forts potentiels de développement à l'échelle nationale, à l'échelle européenne, mais aussi à l'échelle mondiale. Il y a

très peu aujourd'hui de pays qui pratiquent ce sport, et il est clair qu'une grande nation comme la France, qui est un des grands pays du rugby, a une responsabilité particulière dans le développement de ce sport.

Financement privé du stade. Il reste l'investissement public. Premier sujet, c'est le sujet d'aujourd'hui et on y reviendra, je pense, plus longuement tout à l'heure... Il y a le projet d'aménagement. Ce que nous croyons, c'est que – et on l'a démontré à plusieurs reprises dans le cadre du Débat public et dans nos études antérieures – la zone qui sera développée autour du stade permettra sur une durée de moyen/long terme, c'est-à-dire de 10 à 15 ans, puisque c'est un développement qui nous amènera, il est vrai, je pense, aux alentours de 2025-2030 pour finir complètement la zone, est une zone qui s'équilibrera entre ses recettes et ses dépenses. Qui s'équilibrera, parce qu'il y aura des dépenses, il est vrai, mais aussi des recettes liées aux droits que nous donneront un certain nombre d'opérateurs pour construire les développements alentour. Donc là, notre objectif c'est évidemment que les deniers publics ne soient pas affectés.

La deuxième dépense – Sandy Messaoui y reviendra très précisément, poste par poste, tout à l'heure – concerne des aménagements dits secondaires qui nous permettront de relier les terrains d'assiette du projet aux grands axes routiers et ferroviaires, et donc il y a un certain nombre de dépenses, évaluées ce jour à 118 millions d'euros. Je ne sais pas si ce sera exactement cette dépense mais c'est le chiffre, globalement, qu'il faut retenir. Ce sont des sommes qu'on aura à investir sur 5-6 ans, donc ramené à l'année cela fait une vingtaine de millions d'euros pour le Conseil Général de l'Essonne, l'agglomération d'Évry Centre-Essonne et l'ensemble des communes qui la composent. Seront appelés aussi, l'État et la Région. Ce sont évidemment des sommes très importantes ; devant l'opinion publique ce sont des sommes qui sont gigantesques, mais qui sont, ramenées à l'activité de ces collectivités publiques, des sommes tout à fait raisonnables, et nous avons le véhicule habituel du contrat État-Région qui nous permettra de financer cela, je pense, de manière sereine, non budgétivore, et de manière tout à fait normale pour un projet de cette envergure.

Il reste l'investissement principal, qui est celui sur les transports publics, puisque vous savez que pour réussir ce projet il nous faut améliorer grandement le fonctionnement de nos RER : du RER D, le plus proche du projet, et du RER C qui aura aussi une fonction très importante pour irriguer l'espace du stade et autour du stade. Et là, on peut dire aussi que les autorités d'État, les autorités régionales, ont entendu les demandes de nos territoires. C'est le débat du Grand Paris, l'annonce du Premier ministre il y a quelques mois, le 6 mars dernier exactement, qui prévoit pour le Grand Paris à la fois des investissements en transports nouveaux sur la première couronne de l'Île-de-France (nous sommes en deuxième couronne)... Vous étiez les grands oubliés des investissements sur le Grand Paris, Jean-Marc Ayrault a fait le choix, je crois sur une demande qui a été entendue aussi de différentes sensibilités politiques – je pense notamment aux Écologistes, qui ont été très présents dans le débat présidentiel sur le sujet – en rappelant la nécessité d'investissements sur les transports existants, sur les lignes existantes, notamment sur le RER...

Donc, le gouvernement a décidé d'investir sur le RER 6 à 7 milliards d'euros, et donc tout l'objectif du stade, ce que met en lumière le stade, c'est la volonté de notre territoire, de tout le Sud francilien, que ces 6 à 7 milliards d'euros soient fléchés très rapidement et en priorité pour le fonctionnement de nos deux RER. Ce sont des investissements considérables, que l'on demandait bien avant la construction et le projet du stade, et qui sont nécessaires pour le bien-être et pour le confort des habitants de notre territoire.

Olivier JACQUIN : Vous avez répondu, Monsieur Raffalli, significativement sur la question, je pense, du coût pour le contribuable. Le Monsieur qui a posé la question n'est pas forcément en accord avec vous ou satisfait de la réponse, mais je pense qu'avec la deuxième partie du débat il y aura une réponse plus consolidée.

Stéphane RAFFALLI : Permettez-moi d'insister puisqu'on avait un candidat à la municipale de Ris-Orangis, les Rissois ont bien compris depuis bien longtemps que cela leur coûtera peu de sous et que ce sera sans doute la richesse éternelle pour eux.

(Clameurs dans la salle).

Puisqu'en face des dépenses dont on vient de parler vous avez un certain nombre de recettes fiscales très importantes pour le territoire, à terme de 14 à 15 millions d'euros annuels qui évidemment, abonderont les caisses des collectivités locales concernées.

Olivier JACQUIN : Danielle va intervenir parce qu'il y a une question qui est arrivée par papier.

Danielle DESGUEES, membre de la Commission particulière du Débat public : Comme il y a plusieurs questions, y compris des internautes, est-ce que vous pouvez juste resserrer sur ce que cela pourrait impacter pour les habitants ? On a bien compris que c'était peut-être plus relativement significatif pour l'ensemble des collectivités, mais comment cela impacte les impôts des habitants et éventuellement les taxes d'habitation ?

Stéphane RAFFALLI : Très clairement – je parle pour la collectivité d'implantation – Ris-Orangis, c'est 4 à 5 millions d'euros, à terme, de recettes fiscales supplémentaires ; 4 à 5 millions d'euros, c'est notre capacité d'investissement annuelle sur cette commune, c'est donc plus de service public, plus de crèches, plus d'écoles, plus de routes pour les habitants de la commune d'implantation, et c'est aussi des ressources fiscales supplémentaires pour le département et pour l'agglomération, qui sont aussi concernés par ces recettes fiscales nouvelles.

Donc, ce n'est pas négligeable et cela a une traduction très directe sur la vie quotidienne des gens.

Olivier JACQUIN : C'est pareil, la première question sur le choix de société, je pense qu'elle verra sa réponse globale arriver au fur et à mesure de la soirée, et notamment dans la seconde partie de réunion.

On avait des questions précises sur les parkings.

Sandy MESSAOUI, chef du projet Grand stade pour la Communauté d'agglomération : Sur la question de la localisation des parkings, le Monsieur disait qu'il n'y avait pas de parkings dédiés aux spectateurs sur site, si vous regardez de plus près la cartographie qui a été projetée et qui est contenue dans le dossier du maître d'ouvrage, vous avez sur site 5 500 places destinées aux hospitalités, mais vous avez également 1 600 places dédiées aux spectateurs. Il faut savoir que 70% de l'offre de stationnement des spectateurs sera situé sur site, ou dans le centre urbain. Les trois parkings qui seront les plus éloignés, qui seront à peu près à 4 km, c'est le parking du stade d'Évry qui représente précisément (c'est indiqué sur la carte) 250 places.

Olivier JACQUIN : Vous pouvez venir détailler la carte ; on ne voit pas, effectivement, de la salle. Indiquez le nombre de places correspondant à chaque endroit.

Sandy MESSAOUI : Comme vous pouvez le voir sur la cartographie :

- vous avez ici, sur le secteur de l'hippodrome, les 5 500 places dédiées aux hospitalités,
- vous avez 1 600 places dédiées aux spectateurs sur le secteur Bobin, à côté des hospitalités,
- 900 places au niveau de la gare RER D Orangis - Bois de l'Épine,
- et le reste de l'offre de stationnement, c'est-à-dire 70%, se concentre sur site, et sur le centre urbain.

Les trois parkings les plus éloignés, dont je vous ai parlé tout à l'heure, c'est le parking du Stade d'Évry, 250 places ; c'est également le parking du Bras de Fer, 62 places ; et éventuellement le parking de la SNECMA qui est le plus excentré.

Donc, relativisons, nous sommes à environ 4 km du périmètre de projet et le rabattement des spectateurs si ce parking devait être utilisé... C'est quelque chose qu'on est en train de construire au titre du dialogue compétitif, à savoir : comment gérer ces places de stationnement. Si le parking de la SNECMA devait être mobilisé il y aurait un rabattement, comme l'a évoqué Paul De Keerle, pour assurer le cheminement jusqu'au Grand Stade.

Olivier JACQUIN : Alors dans le document qu'on appelle le DMO, qui était sur les chaises, c'est page 77, cette carte.

Je crois que c'est bon pour la série de questions.

Danielle DESGUEES : Il y avait les concerts.

Olivier JACQUIN : Les concerts, oui, les spectacles, sur la réalité de la possibilité d'utilisation toute l'année avec un...

Paul DE KEERLE : Sur les parkings, je voudrais rajouter quelque chose, puisque j'ai l'habitude d'aller au Stade de France.

Aller dans un parking sous le Stade de France, lorsqu'on est grand public, ce n'est pas nécessairement une bonne chose, parce que quand vous partez vous êtes bloqué, donc... Laissez-moi parler, s'il vous plaît ! Donc, pas mal de personnes ont des stratégies qui sont différentes, elles vont se garer le long de la ligne du RER ou du métro, et font le dernier ou les deux derniers kilomètres par ce moyen-là. Cela leur permet de pouvoir quitter le stade et de dégager de la zone d'embouteillage beaucoup plus rapidement. C'est une petite précision.

Les concerts ; deux choses.

Dans le business plan, il n'est pas prévu de faire 40 concerts par an, on est bien d'accord. On est aujourd'hui dans un business plan sur trois, quatre concerts par an – c'est le premier point.

Le deuxième point... Ce que vous dites, je l'entends, je ne suis pas un spécialiste des concerts ; par contre, on travaille avec des gens dont c'est le métier. Je répète, on travaille avec AEG, ils gèrent les trois plus grandes salles aujourd'hui à travers le monde, puisqu'ils sont devenus coactionnaires de Bercy, ils gèrent entièrement l'O2 Arena qui est une salle de 25 000 personnes avec à peu près 250 spectacles par an, jauges pleines – ce n'est quand même pas une gageure – et le Staples Center à Los Angeles où c'est la même chose, où parfois le même jour vous avez un match de basket avec les Lakers et l'après-midi, un match de hockey sur glace.

Donc, ce sont des professionnels. Et ils nous disent aujourd'hui... Ils ont sous contrat Justin Bieber, ils ont les Black Eyed Peas, ils ont d'autres grandes stars et ils nous disent : « Faire deux à trois grands concerts dans votre stade, avec les qualités qu'il a, cela ne pose aucun problème ».

Par ailleurs, nous avons rencontré une boîte belge qui est spécialiste dans la construction de podiums, qui fait toutes les grandes tournées européennes et qui est venue nous voir parce qu'on travaille avec ces gens-là pour essayer d'être certains que ce qu'on invente et ce qu'on imagine n'est pas complètement idiot, et qui nous disent : « De ce qu'on a vu de vos plans, oui, cela va être très pratique et très opérationnel pour les grands tourneurs, donc oui, cela va les intéresser de venir dans votre stade ». Et je le répète, on n'est pas sur un business plan avec 30 concerts par an, mais 3 concerts par an.

Olivier JACQUIN : Alors, d'autres questions ? Monsieur, puis derrière... On prend plusieurs questions.

Bernard LAURENS, militant associatif, Saint-Michel sur Orge : Bonjour, je suis militant associatif à Saint-Michel sur Orge, pas très loin d'ici. J'ai quelques remarques et questions.

J'ai été très sensible à ce que disait tout à l'heure le Président de la Fédération Française de Rugby, lorsqu'il a dit : « Le rêve de la Fédération Française de Rugby, c'est de pouvoir se développer sans tendre la main à l'État ». Le problème, c'est que malheureusement ce n'est pas tout à fait ce qui est en train de se passer ou ce qui va se passer puisque d'une part, les collectivités locales, pas l'État directement mais les collectivités locales, vont devoir financer des aménagements autour du stade pour, si j'ai bien compris, aux alentours de 600 millions d'euros... Je me suis trompé ? Bien. D'autre part, il va y avoir des prêts probablement à garantir autour de tout cela.

Ma question, c'est : je vois ce projet comme un projet à risques : à risques sur l'utilisation du stade d'une part, à risques aussi – et très importants à mon sens – sur tout ce qui va se faire autour du stade, parce qu'on parle de zone commerciale, de zone de loisirs. Les zones commerciales, dans toute la région autour d'Évry, sont en train de se casser la figure joyeusement et on ne voit pas très bien comment on va pouvoir les sortir du marasme. Je ne pense pas que ce soit en en créant une nouvelle qu'on va arranger les choses.

Cela m'amène à la fin de ma remarque : tous ces risques, qui est-ce qui va en fin de compte les supporter, s'ils s'avèrent ? Est-ce que ce ne sera pas les collectivités locales, et donc les habitants ?

Olivier JACQUIN : Monsieur devant, et puis il y avait un autre monsieur derrière, et après... Excusez-moi, on ne peut pas donner la parole à tout le monde en même temps.

Menad SIDAHMED, Directeur d'une École d'ingénieurs : Merci, je ne suis pas du tout dans une association, je dirige une École d'ingénieurs donc ce qui m'intéresse beaucoup, c'est les étudiants.

Ma question est : le Grand Stade va émerger disons en 2018-2019, c'est à peu près la période où l'Université de Paris-Saclay va être complètement opérationnelle et c'est la période à laquelle on sera membre finalement de ce plus grand centre universitaire, peut-être même mondial.

Pour nous, c'est clair, un ouvrage d'art comme cela va clairement être extrêmement attractif, non seulement au plan national parce qu'on recrute clairement au niveau national, mais également au niveau international. Je crois que c'est très important pour des étudiants, comment ils choisissent tel ou tel site universitaire : quand il y a des ouvrages comme cela, c'est clair que cela va être très, très attractif.

Ma question est la suivante : autour de cela, on peut imaginer que d'ici 10-15 ans nous ayons... Aujourd'hui, nous sommes à environ 10 000 étudiants, donc sur Évry, j'espère qu'on sera à 20-25 000. Donc, qu'est-ce que le stade et tout ce qui est autour pourra apporter de plus à ces étudiants-là comme éléments d'attractivité ? C'est très important parce que vous le savez, les étudiants sont très exigeants et comparent un petit peu toutes les choses.

Olivier JACQUIN : Je crois que c'est une question qui trouvera plus sa réponse dans la deuxième partie.

Il y avait encore Monsieur, qui avait levé la main... Un monsieur tout au bout, pardon. Non plus tard, alors allez-y, Monsieur.

Christian BERTOLA, Saint-Michel sur Orge : Bonsoir ; je suis un amoureux du Bois de Saint-Eutrope, j'ai donc entendu et lu que le bois aurait des aménagements et j'ai vu que l'Agence des Espaces Verts avait été contactée. Moi, ce qui m'intéresse en venant trois mois après le début du débat public, c'est des nouveautés, « avoir pris contact », pour moi ce n'est pas une nouveauté. Qu'a dit l'Agence des Espaces Verts ? C'est vrai pour les transports, c'est vrai pour beaucoup d'autres questions.

Je pensais que le débat était dynamique et que les promoteurs amèneraient au cours des trois mois des éléments nouveaux, je n'en entends pas beaucoup. Si je n'étais ni pour, ni contre au début, je serais plutôt contre maintenant.

Olivier JACQUIN : On va répondre à ces trois questions : le Bois de Saint-Eutrope, un projet à risques, et puis la troisième question peut-être dans la seconde partie.

Qui veut répondre ?

Pierre CAMOU : Je pense que pour le Bois de Saint-Eutrope, le Président est mieux placé pour y répondre. Il est là, présent...

Olivier JACQUIN : Le Président de l'Agence des Espaces verts. Alors, qu'avez-vous dit ?

Olivier THOMAS, Conseiller Régional, Président de l'Agence des Espaces verts : Bonjour. Monsieur, vous m'interpellez directement donc je vais vous répondre.

Nous avons eu plusieurs contacts avec la Fédération et avec l'ensemble des porteurs du projet, sur le Bois de Saint-Eutrope. Vous avez raison de poser cette question parce que ce que j'entends dans cette présentation, c'est qu'on parle d'abord d'une grosse dizaine d'hectares, on parle après de 130 ha et on ne parle pas des 200 ha du Bois de Saint-Eutrope qui sont une chance formidable pour cette région, pour ce secteur de l'Essonne, ces 200 ha, et au milieu de ces 200 ha, vous avez la plus grande prairie, la plus grande clairière de toute l'Ile-de-France. Parce qu'en fait, le Bois de Saint-Eutrope est un écrin boisé, et peu de gens le savent parce qu'hélas, aujourd'hui, comme vous le savez puisque vous connaissez le site, il est très, très peu utilisé, très peu visité, et seuls les riverains les plus proches de Fleury-Mérogis pénètrent dans ce bois et connaissent cette clairière qui est absolument exceptionnelle.

Donc, moi, ce qui me semble important, et c'est aussi une question que je voulais poser – donc je vous remercie de m'avoir interpellé - c'est qu'on puisse associer le Bois de Saint-Eutrope à ce projet, et qu'on puisse enfin rouvrir et redonner au public francilien et plus largement, au public international, l'accès à cet espace vert qui est formidable.

Nous, ce qu'on préconise, c'est que justement dans l'étude – c'est ce qu'on a dit d'ailleurs puisqu'on a eu plusieurs rencontres – on prenne en compte l'ensemble de la propriété nationale que l'AEV gère, et qu'on puisse imaginer qu'il y ait une perméabilité entre le Bois de Saint-Eutrope et toute la zone qui va être aménagée. Cela ne veut pas dire, évidemment, qu'il faille construire ni dans la clairière, ni dans le Bois de Saint-Eutrope. Ce n'est pas notre mission, l'AEV, vous le savez, est là pour protéger les forêts et les espaces agricoles dans l'ensemble de la ceinture verte d'Ile-de-France.

Mais ce stade est pour nous une sorte de chance parce qu'aujourd'hui qu'est-ce qui se passe dans cet espace ? Il ne s'y passe rien, il est très peu visité, très peu de Franciliens – alors qu'on est dans des zones carencées d'espaces verts – peuvent y aller et en bénéficier. L'intérêt de ce stade, c'est que cela va devenir aussi pour le bois... le bois va devenir une vitrine de tout ce qui est en Ile-de-France, la Politique des Espaces verts.

Vous le savez, en Ile-de-France, contrairement aux images qu'on peut avoir, il y a 75% de la surface francilienne qui est aujourd'hui soit agricole, soit forestière : 50% agricole, 24% forestière ; mais il faut aussi que les Franciliens s'approprient ces espaces. Et pour nous, c'est une chance, évidemment qui pose des questions, des questions auxquelles nous voulons travailler ensemble, par exemple la question de l'eau, la question de la biodiversité – je suis aussi Premier Vice-président de Natureparif, et on peut imaginer qu'il y ait des passerelles de biodiversité entre les deux espaces. Voilà pourquoi on pense que c'est un projet qui est extrêmement intéressant d'un point de vue des espaces verts et du bois.

Olivier JACQUIN : Merci. L'autre question, sur un projet à risques.

Pierre CAMOU : Je laisserai le Directeur financier...

Olivier JACQUIN : Je crois que c'était plus un projet à risques pour le contribuable.

Pierre CAMOU : Ah ! Je ne sais pas dans quel sens... Parce qu'il est d'abord à risques pour une Fédération, je voulais rectifier : c'est la Fédération qui va mettre ces 600 millions. C'est l'investissement privé. Il est pour une partie, comme dans beaucoup d'objets, mais je laisserai les élus répondre à ce sujet, comme beaucoup d'objets d'investissement, garantie d'emprunt... Mais c'est la Fédération.

Je tiens à rappeler que la Fédération en Essonne, à Marcoussis - Linas, a investi plus de 200 millions de francs à l'époque pour construire son siège, le CNR ; que dans les trois dernières années elle vient d'investir 12 millions d'euros en Essonne, sur ses fonds propres. C'est pour cela aussi que nous lançons d'autres choses pour continuer nos financements, puisque nous en avons besoin, et sur nos risques, sur nous-mêmes, d'une communauté.

Je laisse Stéphane répondre sur le reste, mais je voulais donner quelques précisions : ce que nous faisons déjà en Essonne, puisque nous sommes en Essonne depuis 2002 avec le CNR et le siège social de la Fédération, et nous sommes peut-être – on l'a fait remarquer – une des rares fédérations qui ne soient pas à Paris, dans ce qu'on appelle « les grandes fédérations » et nous avons en propre site, en direct, 110 emplois à Marcoussis. Je ne compte pas les emplois annexes, tous ceux qui interviennent dans les espaces verts, dans la restauration, dans l'ensemble qui se trouve à Marcoussis. Et nous investissons 12 millions d'euros je l'ai dit, dans les trois dernières années, avec 4 millions d'euros qui sont programmés pour cette année, et l'an prochain. C'est ce que nous faisons en permanence, à nos risques.

Olivier JACQUIN : Peut-être que la notion de projet à risques, qui va être une question récurrente, pourra être re-synthétisée à la fin de la deuxième partie, parce que je souhaite pouvoir donner la parole à la salle, encore. Essayez de poser des questions courtes, démocratiques, pour qu'un maximum de personnes puisse avoir la parole.

Je crois que par-là il y a des questions. Monsieur aussi, allez, on prend les trois questions, là. Une, deux, trois.

Agnès POPELIN, France Nature Environnement : Bonsoir. Alors déjà, l'allusion à Hamlet, je voulais juste vous rappeler la fin de la pièce : ils meurent tous. En dehors de cette connotation littéraire...

Pierre CAMOU : Il se tue.

Agnès POPELIN : Il se fait tuer, il s'empoisonne.

Pierre CAMOU : Oui mais simplement le propre de l'homme c'est de mourir un jour.

(Applaudissements)

Agnès POPELIN : La thématique de la pièce c'est la mort effectivement. En dehors de la mort d'Hamlet, je voulais aussi évoquer l'impact économique du projet que vous défendez. Parce qu'effectivement quand on s'intéresse au stade, au grand stade, aux grands équipements sportifs structurants dans une région, il faut aussi s'intéresser aux impacts économiques de ces grands stades. Et là, si vous commencez à étudier un peu la question, vous tombez sur des analyses d'économistes américains, canadiens, et aussi une analyse sur le stade de Brive dans le rugby qui prouve que l'impact économique, il y a une différence à faire entre les retombées économiques pour

l'économie locale et les retombées économiques pour le business modèle du stade ou de la fédération sportive ou du club qui est dans le stade.

Et là quand on voit les retombées économiques pour la Fédération, elles seront sûrement excellentes, ça je n'en doute pas. En revanche, toutes les études prouvent, aussi bien aux États-Unis dont vous avez fait la référence pour les événements non sportifs et aussi bien que les événements sportifs qui sont faits par le club résident ou par la fédération résidente, les retombées économiques sont en général de 1%. Voilà. Donc je voulais savoir juste, et là je donne l'exemple de la ville de Brive, il y a une étude qui a été faite en 2007 qui prouve que les retombées économiques pour la région sont de 1%.

Autre question, il y a aussi un autre impact qu'il faudrait savoir. La communauté d'agglomération veut consacrer 118 millions d'investissements pour les équipements de desserte de proximité. Alors là, il y a aussi une autre question que se posent les économistes c'est : quel appauvrissement relatif génère cet investissement puisque les 118 millions qui sont consacrés par le territoire sur la desserte auraient très bien pu être consacrés à d'autres investissements plus bénéfiques aux besoins de la population locale. Est-ce que la population locale a besoin d'une desserte d'un stade et non pas d'autres équipements ?

Enfin troisième point et j'arrêterai. En termes d'impacts économiques, quel approvisionnement en circuit court, quelles entreprises locales emploieriez-vous pour consacrer votre investissement sur le stade ?

Olivier JACQUIN : Sur la première partie de votre question, vous avez cité un chiffre, vous avez dit 1% de retombées, mais de retombées par rapport à quoi ?

Agnès POPELIN : La ville de Brive, il y a une étude, je vous donnerai si vous voulez les références, dans un livre extraordinaire, c'est toute une collection d'études qui étaient dirigées par Monsieur Pierre Chaix, qui était au débat introductif, sur les grands stades et ils évoquent des études américaines qui ont été faites dans les années 80, donc on ne peut pas dire qu'elles sont obsolètes...

Olivier JACQUIN : Excusez-moi, 1% par rapport à quoi ?

Agnès POPELIN : 1% par rapport à l'ensemble des retombées du chiffre généré par le stade, il y a 1%...

Olivier JACQUIN : Ah d'accord ! Le chiffre d'affaires du stade c'est 1% de retombées.

Agnès POPELIN : Il y a 1% qui bénéficie à la ville.

Olivier JACQUIN : Une autre question derrière vous ? Monsieur !

Jacques PICARD, Conseiller régional d'Île-de-France et administrateur du STIF : Bonsoir, j'ai fait un certain nombre de débats publics et d'abord une simple remarque, il se trouve qu'en démocratie normalement au moment des élections, on discute des grands projets structurants pour le territoire donc c'est un peu le paradoxe effectivement qu'on doive avoir cette réserve. Mais ceci noté, deux trois choses que je souhaiterais dire.

D'abord que l'État aujourd'hui est étrangement silencieux et de ce qu'on croit savoir la ministre des sports n'y est pas très favorable. Deux, le Conseil régional d'Île-de-France dont il y a deux

représentants ici, ne s'est pas prononcé sur ce projet, il l'a simplement inscrit au schéma régional d'Île-de-France, point. Il a pris en compte un certain nombre d'éléments dans son cahier d'acteurs, qui est d'ailleurs provisoire là-haut, et il s'est contenté, je vous donne l'information, de voter ce matin en commission permanente, mon groupe s'étant abstenu, parce qu'après tout des études, ça rentre et ça rentre dans le débat donc ce n'est pas inintéressant, simplement rappeler que nous y étions opposés, il a voté ce matin les études de mobilité sur ce stade.

Je répète ici, mais ce n'est pas l'objet de ce soir que je ne crois pas à la faisabilité du modèle de mobilité et surtout je crois qu'il est un petit peu difficile de dire que c'est à l'occasion du grand stade que nous ferions les investissements qui ne sont pas faits, alors qu'il y a une histoire de quarante années de sous-investissements dont les responsables se reconnaîtront bien entendu.

Donc voilà, nous investissons stade ou pas stade et pour beaucoup plus de personnes que les publics du stade cumulés chaque jour. Cela étant dit, la soirée est consacrée à l'insertion urbaine et environnementale donc ma question est comment allez-vous fabriquer de la ville ? Et je voudrais avoir un vrai débat là-dessus, je ne suis pas dans la polémique, c'est-à-dire qu'on est en très grande banlieue, je suis moi très inquiet sur ce projet, je ne crois pas à l'hypothèse que les gens resteront sur ce site plutôt que d'aller à la capitale, il faudra me dire comment ça se fait.

Comment on fabrique de la ville avec un stade avec 20 événements par an ? Comment on fait pour que ce qui est autour en termes de commerce, de restaurants etc. vive ? Et je ne reviens pas sur le fait que l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France a sorti une étude extrêmement alarmiste, une note rapide dans laquelle ils disent qu'il y a une bulle spéculative qui va exploser, et on voit ce que ça veut dire, sur l'excès des surfaces commerciales qu'on a laissé construire en Île-de-France et en Essonne. Comment on fabrique de la ville avec ça ? Ça me paraît extrêmement intéressant et dernier apport à ce débat-là, vous n'avez jusqu'ici pas du tout, ni dans les débats, ni dans le dossier du Maître d'ouvrage défini ce que vous entendez par pôle d'activité ou multi-activités dédiés au sport alors même d'ailleurs que Marcoussis, il n'est pas prévu qu'il se déplace à Évry me semble-t-il ? Monsieur le maire de Marcoussis me le confirmera. Tout ce qui est déjà très spécialisé et qui marche là-bas restera là-bas donc je trouve qu'il y a beaucoup d'impasses de ce point de vue-là sur ce qu'il y a autour.

Comment fait-on vivre une zone d'activités qui est par ailleurs en concurrence avec d'autres et il y a quand même un certain nombre d'études là-dessus, un pôle d'activité qui n'est pas vraiment défini, le tout pour créer de la ville et faire que cet endroit existe dans le territoire ?

Et une dernière chose, quand vous parlez du Stade de France, quand nous parlons du Stade de France, dans notre imaginaire on parle des matchs, des concerts de Johnny etc., est-ce qu'on a un imaginaire de ce qu'est la Plaine-Saint-Denis et Saint-Denis ? Non. Quand nous parlons de Lyon, nous ne parlons pas du grand stade de Lyon, nous parlons de Lyon et d'autres choses. Tout ça pour vous dire que je ne crois pas beaucoup moi à l'impact de notoriété sur le territoire du stade. Ce n'était pas trois minutes ?

Olivier JACQUIN : C'est passé, trois minutes trente !

Jacques PICARD : D'accord excusez-moi.

Danielle DESGUEES : Olivier, j'ai une question toujours dans cette étape, sur la circulation, sur l'impact de la circulation, ça renvoie aussi bien aux problèmes de nuisances sonores que de nuisances de pollution, particules fines etc.

Olivier JACQUIN : Allez-y Monsieur.

Un intervenant : Bonsoir, j'ai une petite question à vous poser, c'est au niveau du parking que vous avez dit qui existerait au niveau de la gare de Ris-Orangis Bois l'Épine. Ça se ferait comment, il y aura un réaménagement du parking parce qu'actuellement il n'y a pas de place pour se garer, est-ce qu'il sera envisagé de faire un nouveau parking, à quel niveau ?

Olivier JACQUIN : Alors des réponses courtes et après ce sera Monsieur.

Pierre CAMOU : Je vais essayer de répondre à..., je vais commencer parce que vous m'avez permis de faire la transition sur l'étude de Brive, je ne parle pas des taxes sur les spectacles de Madame Popelin, et le Stade de France, sauf erreur de ma part dans l'étude économique et c'est Monsieur Braouezec qui l'a dit à Saint-Denis, ce n'est pas moi, le Stade de France a créé combien d'emplois ? 20 000 je crois, c'est vrai que ça n'a pas d'impact, c'est Monsieur Braouezec qui l'a dit, ce n'est pas moi, c'est ce qu'il a dit lors du Débat public à Saint-Denis, ce n'est pas moi qui le dis, y a-t-il ou n'y a-t-il pas d'impact économique ? C'est la question, vous bouclez.

Quant au reste, et je reviens à Hamlet, c'est vrai que dans une pièce de théâtre quand elle a été écrite depuis très longtemps, on en connaît la fin. Ce que je demande, et tous vos propos sont intéressants de ce côté-là, c'est d'écrire la pièce de théâtre ensemble, que tous les actes soient construits ensemble et je ne peux pas vous donner la fin d'une pièce blanche dès aujourd'hui parce que le propre d'un rêve, le propre d'une page blanche c'est de la construire, de la construire dans ce Débat public qui nourrit les uns les autres sans dire à l'arrivée : ça sera. Ce que je sais, au départ il y a une volonté d'une fédération de, ce que je sais c'est qu'un espace vierge pour construire ensemble, je n'ai pas le dernier acte final de comment on construit la vie, parce que la vie se construit avec les hommes de bonne volonté qui ont envie de construire la vie. C'est cette envie de construire que j'aimerais partager, faire partager, cette envie de meubler une page blanche, cette envie de construire un territoire et d'être un acteur, moi le premier comme on l'a fait à Marcoussis, de la construction d'un ensemble. Je n'ai pas de solution, qui en a ici où nous avons tous des affirmations, les unes ou les autres, mais cet avenir que nous essayons de le construire ensemble dans la richesse de nos différences, c'est tout ce que je souhaite.

(Applaudissements)

Olivier JACQUIN : S'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît !

Stéphane RAFFALLI : Sur la question de Jacques Picard, je pense qu'elle est centrale et ce n'est pas étonnant qu'elle soit posée à Évry. On est sur un territoire très singulier du point de vue de la fabrication de la ville et en Centre Essonne vous avez eu ces 50 dernières années en fait deux façons de penser la ville, en tout cas la fabrication de la ville, la construction de la ville. Vous avez eu la ville nouvelle, avec Évry sa ville centre et les trois autres villes qui composaient le périmètre de la ville nouvelle avec une conception qu'on pouvait concevoir comme très verticale mais aussi très volontaire, l'idée qu'on pouvait sur un espace vierge ou quasi vierge faire émerger ex nihilo une urbanité, une ville, avec l'ensemble de ses dimensions. Et puis juste à côté, à Sainte-Geneviève, à Corbeil, à Brétigny, à Ris-Orangis, bref autour d'Évry vous aviez un certain nombre de villes qui, elles, vivaient les lois de décentralisation qui confiaient en fait aux populations locales, aux élus locaux le soin d'imaginer par sédimentations successives la construction de la ville. Et on voit bien que sur notre territoire, ici, sur un petit périmètre géographique vous avez eu cette double conception qui s'est, pas affrontée mais enfin qui s'est fait face, voilà.

Je pense que le dossier qu'on appelle improprement celui du stade de la Fédération française de rugby qui est en fait un projet de territoire, c'est tenter de réconcilier en fait cette double culture urbaine, à la fois de conserver une ambition, c'est-à-dire de construire la ville dans l'ensemble de ses dimensions pas simplement les constructions, on parlait tout à l'heure des éléments naturels, c'est fondamental, de construire la ville de manière très volontaire et en même temps, c'est pourquoi ce Débat public se prolongera même après son terme, il faudra inventer des méthodes d'ateliers d'urbanisme, de concertations avec les populations et en même temps d'être très près de la demande sociale, de l'exigence sociale de nos habitants, en termes de logements, d'accès à un certain nombre de services publics, d'accès à la trame verte et à la trame bleue, tous ces sujets sur l'enjeu du débat.

Donc on a posé nous, acteurs publics, décideurs, des principes d'aménagement...

Olivier JACQUIN : On va le voir dans la seconde partie.

Stéphane RAFFALLI : Oui, on le verra tout à l'heure... Des principes d'aménagement, qu'on pourra reprendre tout à l'heure et on a posé aussi une méthode, c'est ça qu'on essaye d'expliquer ce soir, les principes, on peut y revenir, c'est évidemment créer une attractivité nouvelle, ce sera facile avec le stade, il faudra créer une attractivité supplémentaire autour du stade pour créer le flux permanent et pas simplement les jours de match ; c'est l'exigence de créer une filière nouvelle, une filière économique nouvelle, c'est ça le cluster sport, voilà, une zone de loisirs, de respecter et d'intégrer dans notre projet des logiques de développement durable qu'on poussera très très loin à cet endroit, très très loin comme on a pu le faire de manière miniature sur deux éco quartiers qui sont à proximité, celui de Brétigny ou celui de Ris-Orangis. Là, on le fera sur une zone bien plus importante en matière d'énergie par exemple, en matière de qualité d'espace public, en matière d'intégration des éléments naturels. Les populations de notre territoire vont très peu dans le bois de Saint-Eutrope, vont très peu en bord de Seine, vont très peu dans la forêt de Sénart et le stade nous permet en fait, de faire les aménagements qui amèneront en fait ces éléments naturels dans la zone développée.

Olivier JACQUIN : Monsieur Raffalli, la question du parking et de l'État.

Stéphane RAFFALLI : Et je réponds aux questions aussi, je pense aussi que les principes que nous avons posés à nos urbanistes, à nos paysagistes, à nos spécialistes du commerce et du développement économique, c'est de respecter l'existant et donc il y a un enjeu évidemment dans le respect du centre urbain avec le centre commercial d'Évry 2, avec l'espace de la Croix Blanche, qui sont des espaces économiques qui sont des poumons économiques pour notre territoire. Donc, loin de nous l'idée d'aller vampiriser ces espaces-là et donc toute la finesse de notre développement, ce sera évidemment de travailler la complémentarité et je crois qu'on peut y arriver si on pose ces principes de manière très originelle, très principielle dans notre projet d'aménagement.

Olivier JACQUIN : La question concrète du parking et l'État.

Stéphane RAFFALLI : Très clairement, le parking effectivement fait partie du projet du Grand stade, mais c'est vrai qu'il est à côté de la gare, ce sera l'occasion unique de faire un ouvrage nous permettant de résoudre les difficultés aujourd'hui que vivent les Courcouronnais, les Rissois et tous les habitants de l'agglomération d'Évry.

Olivier JACQUIN : Que dit l'État ?

Stéphane RAFFALLI : Là aussi Paul De Keerle rappelait la singularité de notre projet, l'État il a parlé pour le RER, et on ne lui demande pas beaucoup plus à l'État.

Olivier JACQUIN : Je crois que la question dépassait la question des transports et de l'État, c'était plus une question d'intérêt général sur l'État, il me semble.

(Intervention inaudible dans la salle).

Olivier JACQUIN : Terminez la réponse Monsieur Raffalli.

Stéphane RAFFALLI : Très clairement, l'État a très clairement fléché 6 à 7 milliards d'euros en matière de transports publics. Il s'agit de faire la démonstration sur notre territoire que cet argent peut servir au RER C et au RER D, je pense que l'État a pris position sur l'existant de nos transports publics et je pense que c'est une décision très positive de ce point de vue-là.

Paul DE KEERLE : Il y a une question qui a été posée sur les entreprises par Mme Popelin.

Olivier JACQUIN : C'est ça, les retombées pour les entreprises locales.

Stéphane RAFFALLI : Les retombées économiques, très clairement, là on a fait des études dans la phase de compétition territoriale, mais elles méritent d'être affinées, c'est 8 000 à 10 000 emplois nouveaux, nets créés à terme si on arrive à développer tel qu'on le souhaite sur 10, 15 ans et c'est en termes de PIB 80 à 110 millions d'euros supplémentaires qui irrigueront le territoire, c'est ça en plus des recettes fiscales nouvelles dont on parle. Après, l'ensemble des études peuvent être contestées, elles peuvent être contre-argumentées mais au stade où nous en sommes, et Pierre Camou rappelait l'état d'avancement de notre dossier, on peut d'ores et déjà afficher ce niveau en fait de retombées pour notre territoire.

Paul DE KEERLE : Il y a eu un chiffre qui a été demandé sur le nombre d'entreprises avec lesquelles on travaillait en Essonne, je viens de regarder la balance comptable de la Fédération, en 2012 - 2013, on a travaillé avec 98 entreprises différentes en Essonne avec un code postal 91.

Olivier JACQUIN : Une question, une dernière pour cette partie de débat ?

Danielle DESGUEES : Olivier, on n'a pas répondu à la question de l'impact de la circulation, nuisances sonores et pollution, particules fines.

Olivier JACQUIN : Vous pouvez répondre ?

Sandy MESSAOUI : Simplement sur la question de la circulation, qu'est-ce qu'on a fait en phase de compétition territoriale ? À partir des chiffres que nous a communiqués la Fédération française de rugby qui a observé pendant près de deux années le déplacement des spectateurs au Stade de France, on a calé cette part modale sur les déplacements pour rejoindre le Grand stade ; à côté de cela, on a fait ce qu'on appelle des générations du nombre de déplacements que va générer le programme d'activité économique autour du stade et on a regardé la capacité des infrastructures à absorber les flux de circulation. À partir de ces générations, on pourra, et ça c'est aussi l'objet du dialogue compétitif de maîtrise d'œuvre urbaine, voir les impacts environnementaux, on a apprécié la quantité des flux, on les a évalués et dans un second temps on va évaluer l'impact environnemental. Mais le préalable c'est que le projet urbain soit calé dans ses grandes lignes. Tant

qu'il n'est pas calé dans ses grandes lignes, il est assez difficile d'apprécier assez finement l'impact, notamment sur l'environnement.

Silvain CULUM, ex-salarié LU Danone : Bonsoir, je fais aussi partie de l'association de défense de l'emploi chez LU-Danone. Donc un bref rappel, en 2001, Danone le géant agroalimentaire décide de fermer des usines en France dont la plus grosse en Europe, celle de Ris-Orangis, ultramoderne avec une énorme capacité de production, supprimant ainsi plusieurs centaines d'emplois directs et indirects dans le bassin d'emploi local.

Aucun motif économique ne justifiait la fermeture de ce site industriel ni le licenciement des 497 salariés. La justice a été lente mais juste puisque 10 ans après les plus hautes juridictions françaises ont confirmé que les licenciements étaient sans causes réelles et sérieuses, et qu'aucun motif ne justifiait ces licenciements. En clair, il s'agissait de licenciements boursiers. Danone a été condamnée à verser des dommages et intérêts, entre 2 et 5 ans de salaire aux salariés qui ont déposé des recours pour contester leurs licenciements.

Par ailleurs, dans le plan social, dit à l'époque Rolls-Royce, il était écrit que l'entreprise s'engageait à réindustrialiser le site et à y créer autant d'emplois que ceux détruits, prioritairement réservés aux salariés licenciés. Force est de constater la réalité aujourd'hui et la carence totale de LU-Danone dans ce domaine.

Aujourd'hui, notre association toujours présente et active, soutient et se réjouit qu'une solution existe avec la construction du Grand stade de Ris-Orangis pour reconvertir la friche industrielle laissée par LU-Danone. Des ex-salariés de LU, habitants de Ris et ses environs sont aujourd'hui dans des emplois précaires ou vivent avec des minima sociaux, inscrits au pôle emploi depuis leurs licenciements.

Quelle passerelle est-il possible d'établir entre notre association, le gestionnaire du Grand stade et le Pôle emploi pour que nos camarades demandeurs d'emplois puissent recevoir des formations les préparant à occuper des futurs emplois créés par le grand stade ? Merci.

Olivier JACQUIN : Réponse ? Des éléments de réponse ?

Stéphane RAFFALLI : Très clairement sur ces questions, dès l'accord-cadre avec la Fédération française de rugby, nous avons évidemment pensé au bénéfice pour le bassin d'emploi et les salariés de ce bassin d'emploi. Donc, il y a un article qui prévoit en fait ce qu'on appelle une clause d'insertion, qui prévoit en fait que le bénéfice de l'ensemble des retombées économiques de ce projet puisse bénéficier aux salariés de notre territoire. Très clairement, on est en train d'organiser ça, d'ailleurs l'État local nous aide à organiser ce fléchage. Ce qui est très intéressant, c'est que les emplois qui seront proposés à terme, alors peut-être pas sur le cluster sport qui nécessitera des niveaux de qualification très élevés, un peu comme sur le Gépôle mais qu'un certain nombre d'emplois autour du stade, autour de l'activité du stade, seront des emplois à faible qualification et correspondant tout à fait à la sociologie de notre bassin de vie, ça a été longtemps un territoire industriel, aujourd'hui les ouvriers de l'usine LU, mais pas simplement les ouvriers de l'usine LU ont souvent perdu leur emploi. Je trouve que c'est très intéressant de retrouver des emplois correspondants, correspondant à la population locale, je pense que c'est très important qu'elle puisse en bénéficier.

Olivier JACQUIN : Très bien, on va passer à la... Allez-y, un complément de réponse en vitesse.

Jérôme GUEDJ, Président du Conseil général : Bonsoir à toutes et à tous. C'est une très bonne question et je veux d'ailleurs vous indiquer, et c'est aussi quelque chose qui permet de montrer l'engagement de l'État, que dès à présent, des réunions ont lieu associant le Préfet délégué à l'égalité des chances et le Vice-président du Conseil général de l'Essonne, mon excellent collègue Guy Bonneau qui est Vice-président du Conseil général chargé de l'insertion, des nouveaux emplois, de l'économie sociale et solidaire et avec cet élu, et avec l'État, avec les acteurs de Pôle emploi, on travaille dès à présent à la mise en œuvre de cet article qui est dans l'accord-cadre sur l'anticipation des filières d'emploi et sur les besoins de formation qui pourraient être liés parce qu'on est bien conscient qu'il va y avoir à établir - je reprends le terme que vous avez utilisé - ces passerelles dans le travail préparatoire. Donc voilà, c'est l'illustration de ce travail que porte le Conseil général et au sein du Conseil général, je le dis, mon excellent collègue d'Europe Écologie Les Verts, Guy Bonneau.

Olivier JACQUIN : Très bien. Écoutez, on va passer à la seconde partie parce qu'on a encore alimenté le débat avec quelques documents sur l'emploi.

Danielle DESGUEES : On a eu pas mal de questions qui viennent de Morsang, qui viennent de Bondoufle, enfin on a tous les noms, sur les problèmes de circulation. Bon, on a compris que tout ça est à l'étude, vous nous l'avez dit, tout ce qui concerne la nuisance sonore, les impacts sur la santé de ces problèmes de bouchons et de circulation, problèmes d'emploi qui sont très très importants, la question de l'emploi, la qualité de l'emploi, la formation des jeunes qui peuvent être concernés, notamment des jeunes qui viennent des ZUS et qui seront impactés sur ces emplois et puis évidemment toute la question des transports qui est un point très important.

Olivier JACQUIN : Très bien. Alors on passe au second document que vous nous présentez, c'est Monsieur Raffalli ? D'accord. Et puis on vous redonne la parole pour la seconde partie.

Sandy MESSAOUI : Merci. Tout d'abord pourquoi ce projet d'aménagement ? Il faut savoir que ce projet s'inscrit dans une double ambition, tout d'abord celle du Grand Paris du sport mais également dans une ambition de rééquilibrage territorial de la métropole francilienne. Il est complémentaire avec tous les projets voisins, ce n'est pas un projet concurrent, Stéphane Raffalli l'a rappelé, c'est un projet qui doit être générateur de synergie et c'est un projet qui va s'inscrire en complémentarité. C'est un projet qui va aussi s'inscrire dans la perspective des jeux olympiques de 2024 mais c'est aussi un projet identitaire fort pour l'Essonne. Ce stade va être un facteur d'attractivité essentiel et il va être surtout un levier pour la redynamisation du territoire avec des retombées en termes d'emploi et en termes de fiscalité. Juste quelques chiffres pour illustrer cela : hors stade, je parle bien de l'opération d'aménagement, c'est près de 13,2 millions d'euros par an de recettes fiscales supplémentaires à terminaison, c'est-à-dire à partir de 2028, 8 à 10 000 emplois directs créés à terminaison, à peu près 10 à 11 000 emplois indirects créés à terminaison et c'est également comme l'a rappelé Stéphane Raffalli un accroissement du PIB d'environ 80 à 110 millions d'euros par an.

Le périmètre de projet. Donc on est sur un périmètre de projet d'environ 133 ha, sur ces 133 ha vous avez 18 ha qui sont dédiés à l'implantation du stade et de ses abords, vous avez également 12 ha qui pourront être rétrocédés à la FFR pour assurer la vie de l'équipement et tout cela dans un périmètre opérationnel qu'on a élaboré en phase de candidature d'environ 151 ha. La force de notre projet, c'est qu'il va prendre vie dans une zone où il y a de l'espace et c'est surtout un espace qui va permettre de donner toute l'ambition que le territoire a pour ce projet à travers la création d'une opération d'aménagement qui est une Zone d'Aménagement Concerté.

Comment va-t-on construire le projet urbain ? La méthode : le dialogue compétitif. Tout d'abord, pourquoi cette procédure mais je ferai un petit rappel sur ce qu'est le dialogue compétitif. C'est en

réalité une forme de marché public dans laquelle une collectivité publique, en l'occurrence le territoire, va conduire un dialogue avec plusieurs candidats pour élaborer une ou des solutions à un problème posé. Concrètement, pour le territoire, on a engagé cette procédure de par la complexité du projet et pour élaborer le schéma d'aménagement de l'opération d'aménagement du grand stade, dans lequel le stade de la FFR va prendre place.

Pour nous, le dialogue compétitif intervient au bon moment avec le Débat public, il y a une articulation parfaite entre Débat public et dialogue compétitif puisque nos concepteurs réfléchissent à l'élaboration du projet urbain et le Débat public va permettre d'alimenter cette réflexion. Il n'y a pas d'homme providentiel lorsqu'on dessine la ville, lorsqu'on fabrique la ville et je dirais l'expertise d'usage du citoyen, du riverain est extrêmement importante pour la construction de la réflexion. D'ailleurs, nous avons demandé à nos équipes de maîtrise d'œuvre urbaine de suivre de très près ce dialogue compétitif afin de se nourrir des échanges qu'il y a avec les uns et les autres.

Trois groupements, le premier groupement KCAP qui est une agence néerlandaise qui est située à Rotterdam, quelques références significatives : le village olympique de Londres et pour être plus précis, ils ont élaboré ce qu'on appelle le Legacy Masterplan Framework, en réalité c'est le plan de reconversion du village olympique. Une fois le village olympique terminé, un plan a été mis en place pour reconvertir le site et lui donner une nouvelle vie après les JO, le Stadion park de Rotterdam qui était le développement d'un pôle d'excellence et d'un campus dédié au sport autour d'un stade de 80 000 places et également l'Europaallee à Zurich qui est un projet de reconversion d'un faisceau ferré en Suisse.

Deuxième groupement, le groupement François Leclercq qui a notamment participé à la consultation internationale du Grand Paris. Il faisait partie du groupement Descartes dont la direction avait été confiée à Yves Lion.

Deuxième référence, le projet Euro Méditerranée 2, c'est l'extension de l'opération d'intérêt national Euro Méditerranée, qui est un vaste projet de rénovation urbaine à vocation économique principalement mais qui prévoit également du logement. C'est aussi l'agence François Leclercq qui avait élaboré la stratégie territoriale à l'échelle des deux anciennes opérations d'intérêt national qui étaient Seine Arche et La Défense, maintenant fusionnées au sein d'un même projet.

Troisième équipe, l'AUC de Djamel Klouche, il a également participé à la consultation internationale du Grand Paris, en son nom. Il a participé également au concours de prospective territoriale qu'a lancé la ville de Moscou un petit peu dans la filiation de celle du Grand Paris. On leur a donné des idées, le gouvernement russe a lancé un concours d'idées, il a été candidat à cette consultation, il n'a pas été lauréat, et également il est à l'origine de la conception du projet urbain mais également de sa mise en œuvre, du cluster de la création de Pleyel qui est un pôle de compétitivité dédié à la création audiovisuelle et numérique.

Quel projet d'aménagement ? Pour l'opération d'aménagement du Grand stade, tout d'abord il faut savoir qu'en phase de compétition territoriale, le territoire a élaboré un plan d'aménagement que vous avez d'affiché, qui a constitué une première approche du site et de son potentiel. C'est en quelque sorte une étude de potentialités du site, ça nous a permis d'appréhender les capacités du site de l'hippodrome, de ses 133 ha à accueillir un projet de développement urbain.

La philosophie qui sous-entend ce plan, c'est que ça doit être un lieu de vie, un quartier qui doit vivre tout au long de l'année et qui doit s'adresser à trois publics. Tout d'abord, les spectateurs qui vont aller assister à un match, les habitants du territoire également, mais aussi les visiteurs puisque ce

projet a la vocation de devenir une polarité touristique dans le sud de l'Île-de-France et de capter des touristes qui, à partir du site de Ris-Orangis, vont pouvoir rayonner sur la métropole francilienne. Il y a quelques années en arrière, avec le projet d'Eurodisney, on n'aurait jamais envisagé que des touristes rayonnent depuis le pôle d'Eurodisney, de Marne-la-Vallée, à peu près à une trentaine de kilomètres de Paris, puissent rayonner sur l'ensemble de l'Île-de-France.

Concernant le projet urbain, la Fédération depuis le départ a porté l'ambition d'implanter son stade dans un endroit qui vit et qui vit toute l'année. L'objectif n'est pas d'avoir un quartier de ville qui va vivre entre 10, 15, 20 fois par an donc la notion de la mixité dans la programmation, de la mixité des activités est extrêmement importante.

Pour revenir sur une question qui a été posée sur le commerce, il faut savoir que la programmation qui est affichée ici, en phase de compétition territoriale on était à 320 000 m² à terminaison 2028. Le commerce représente 17% de cette programmation avec un phasage 2018, 3% de surfaces commerciales, 2022 : 13% et 2028, à terminaison, 17%. Donc on a une programmation commerciale (vous retrouverez ça, je vous invite à regarder votre dossier du Maître d'ouvrage, je crois que c'est à la page 59), vous aurez la programmation détaillée où vous verrez la part d'activité commerciale.

Deuxième point important dans ce projet d'aménagement, cette opération a deux piliers programmatiques. Le premier pilier, c'est le village de loisirs. Qu'est-ce que c'est que ce village de loisirs ? L'idée c'est simplement de créer un pôle de loisirs et de créer une véritable destination en Essonne et en Île-de-France sur la thématique du loisir.

C'est une manière pour nous de proposer autre chose que du rugby pour les populations et de faire en sorte de créer une destination pour que les gens viennent sur ce site en dehors des grands matchs mais que, à l'occasion d'un match de rugby, d'un concert, ils puissent profiter des infrastructures du pôle de loisirs.

Nous avons pensé également, à travers ce pôle de loisirs, la programmation en phase de candidature c'est celle qui est indiquée dans le DMOA. Bien évidemment au titre du dialogue compétitif, on réinterroge cette programmation, on essaie de la tester avec nos différentes équipes, et parmi les pistes qui sont étudiées, il y en a plusieurs, on pourrait très bien imaginer trouver un complexe aquatique, un pôle de loisirs, un parc d'attractions, un parc thématique. Ce sont des pistes qui sont explorées, qu'on a étudiées en phase de compétition territoriale et que maintenant nous souhaitons continuer à vérifier.

Deuxième pilier programmatique qui est important, c'est le pôle d'excellence dédié au sport. Qu'est-ce que c'est qu'un pôle d'excellence ? L'objectif d'un pôle d'excellence, c'est rassembler dans un même lieu l'ensemble des acteurs et des métiers autour de l'économie du sport. Ces acteurs, ce sont des organismes de formation, des entreprises, des laboratoires de recherche, c'est de les rassembler en un seul lieu pour créer des synergies et créer une dynamique économique.

Un point qui relativement important, il faut savoir que la filière du sport actuellement, elle est relativement peu structurée, notamment en matière de recherche et développement. L'ambition de ce pôle d'excellence dédié au sport est de structurer cette filière. Il faut savoir que ce projet pour le territoire, c'est un projet réaliste et c'est un projet stratégique. Réaliste puisque le territoire a l'expérience du cluster Génopôle, du Gip Génopôle mais également stratégique puisque c'est un projet de pôle d'excellence dédié à l'économie du sport qui fait l'unanimité, non pas à la seule échelle du Centre Essonne, mais également avec nos territoires voisins.

Le calendrier de l'opération d'aménagement : une opération d'aménagement, ça s'inscrit dans un temps, un temps qui est en général un temps long, entre 10 et 15 ans. On a un calendrier qui relativement clair, trois grands temps : 2018, 2022 et 2027. A l'issue donc c'est 320 000 m² de surface construite qui va être développée et qui va englober le village de loisirs, la polarité de loisirs, mais également le pôle d'excellence dédié à l'économie du sport.

Dans le cadre de l'opération d'aménagement élaborée en phase de compétition territoriale, on s'aperçoit qu'on produit environ 100 000 m² de surface de plancher construite par phase. Ce phasage est extrêmement prudent, comment on a pu calculer ce phasage ? C'est très simple. On a observé le rythme de commercialisation de foncier à vocation économique sur le territoire de la communauté d'agglomération, ce foncier à vocation économique, ce rythme de commercialisation on l'a plaqué sur notre projet d'aménagement, ce qui nous a amené au volume de 320 000 m² sur un phasage d'environ 10 ans. Donc on a été extrêmement prudent, nous n'avons absolument pas intégré, je dirais, le coefficient multiplicateur ou facilitateur que présente un stade pour commercialiser du foncier à vocation économique.

Sur la question de l'accessibilité, je ne vais pas revenir sur cette slide, elle a été présentée par Paul De Keerle sur la desserte en transports en commun et par voie routière, je vais faire un petit focus sur les 118 millions d'euros.

Donc, dans le dossier du Maître d'ouvrage, tout d'abord il faut savoir que le projet urbain qui va être réalisé autour du stade, il va être réalisé dans le cadre d'un projet d'ensemble en utilisant un outil que nous maîtrisons bien qui est l'outil ZAC. C'est-à-dire que cet outil, il va nous permettre par la vente de terrains à des opérateurs économiques, on va pouvoir financer la réalisation des équipements à l'intérieur de l'opération d'aménagement.

Néanmoins, à côté de cela, il reste des ouvrages de proximité à financer qui sont 19 ouvrages qui ne répondent pas aux seuls besoins de l'opération d'aménagement, mais qui vont profiter à un bassin de population beaucoup plus large. Ces ouvrages de proximité représentent actuellement environ 118 millions d'euros. Je vais en citer quelques-uns :

Vous avez une passerelle piétonne qui va permettre au spectateur qui viendra via le RER D depuis Paris et qui s'arrêtera à la gare Orangis Bois de l'Épine de cheminer jusque sur le site du Grand stade en parcourant une distance d'environ 1 000 m.

Vous aurez pour le spectateur qui viendra de Massy via le TTME, le spectateur descendra directement au niveau de la route départementale 31 entre les anciens terrains de l'usine LU et également l'ancien hippodrome.

Parmi les ouvrages qui vont être financés, vous avez les aménagements de toutes les infrastructures routières et échangeurs qui vont permettre aux spectateurs qui viennent par exemple de la Francilienne ouest (RN104) de pouvoir accéder au périmètre de projet sans repasser par Bondoufle.

Egalement vous allez avoir des aménagements, des collecteurs au niveau de l'autoroute A6, c'est-à-dire quelqu'un qui en venant de l'autoroute A6 en direction de Paris, se rendant sur le site, d'accéder assez facilement au périmètre de projet par la création de deux bretelles et vice versa pour repartir du site, en phase de compétition territoriale, on a conçu les ouvrages pour faciliter l'évacuation des flux dans un sens Nord-Sud, Paris-province, et Est-Ouest sur la Francilienne.

Comment on a dimensionné ces ouvrages ? Je vous en ai parlé tout à l'heure, nous avons simplement fait des estimations de flux de trafic généré par le stade lors d'un grand événement, par les 320 000 m² de développement économique. A partir de ces chiffres, on a regardé et à partir du niveau d'occupation et d'utilisation des infrastructures routières présentes, notamment l'autoroute A6 et la Francilienne. Un, est-ce que ces infrastructures sont en capacité d'absorber ces flux et deux, quels aménagements sont nécessaires ? Et dans les aménagements en réalité, ce sont des aménagements qui se concentrent principalement sur les bretelles et les collectrices. Là, vous avez la liste détaillée que vous pourrez retrouver dans le dossier du Maître d'ouvrage des 118 millions d'euros.

Quel impact pour le territoire ? Vraiment deux mots. L'opération d'aménagement, ça doit être un projet urbain durable et notamment sur le plan environnemental et sur le plan social. Stéphane Raffalli l'a dit, une opération exemplaire en matière de développement durable qui ira beaucoup plus loin que ce qui a déjà été réalisé dans des opérations d'aménagement portées par la communauté d'agglomération. Une précision d'ailleurs les engagements du territoire sur le développement durable sont mentionnés au titre de l'article 11 de l'accord-cadre.

Deuxième volet, un projet qui doit profiter à tous, et notamment par l'introduction des clauses d'insertion et de formation et là, je renverrai, mais on en a déjà parlé, à l'article 14 du dossier du Maître d'ouvrage.

Olivier JACQUIN : Très bien, alors on reprend une série de questions, questions assez précises, je demanderai des réponses aussi précises pour qu'un maximum de personnes puisse s'exprimer, allez-y. Ah, vous vous êtes déjà exprimé !

Un intervenant : Excusez-moi de revenir, juste deux questions. Autant pour des événements sportifs, les gens peuvent admettre de stationner loin, enfin un peu loin de leur destination et utiliser ensuite des navettes, autant pour des activités commerciales je pense que c'est plus difficilement acceptable. Alors est-ce que les parkings à proximité immédiate de la zone correspondent à la surface commerciale ? Et ma deuxième question, vous avez parlé d'un cluster avec des laboratoires de recherche, un certain nombre de choses comme ça, est-ce qu'actuellement vous avez des contacts, des assurances raisonnables d'institutions qui seront intéressées par ce genre de choses ?

Jean-Pierre WARNIER, Sainte-Geneviève-des-Bois : Bonsoir, il y a eu des contacts par le passé entre la FFR et d'autres fédérations sportives pour essayer de les intéresser à ce projet pour l'étoffer, pour le partager et c'est notamment le cas de la Fédération française d'athlétisme. La Fédération française d'athlétisme était intéressée à condition qu'elle ait des assurances notamment sur la facilité et la fluidité des transports entre Paris et ces équipements à Évry, sur les services qui pouvaient être offerts par le cluster et sur les équipements. Finalement, ça s'est avéré trop difficile et la FFA a préféré rester à Charléty, même si elle est très comprimée dans un espace restreint.

Ma question est la suivante : avez-vous aujourd'hui d'autres partenaires sportifs qui permettraient d'étoffer la crédibilité du dossier et de rentabiliser les dépenses ? Merci.

Olivier JACQUIN : Très bien. On répond à ces questions déjà.

Jacques ARCHIMBAUD : La Commission du débat public a auditionné Monsieur Amsalem président de la Fédération française d'athlétisme, le président de la fédération de judo et le président de la fédération de hand va contribuer dans le cadre de ce débat. Donc vous verrez sur le site, à partir de

la semaine prochaine, quelques-unes des réponses qui vont évidemment être précisées par Paul De Keerle, je suppose, dans quelques instants.

Pierre CAMOU : Je vais laisser Paul éventuellement répondre, mais Monsieur Amsalem, et nous l'avons indiqué, il y a Bondoufle qui est à côté et qui est un stade d'athlétisme, ils ne sont pas là éventuellement pour rentabiliser un projet mais comme nous l'avons fait, et nous l'avons montré au CNR, nous sommes à la disposition. Au CNR rappelez-vous, les championnats du monde d'athlétisme qui avaient lieu au Stade de France, toute la préparation a été faite sur les pistes du CNR et toute l'équipe d'athlétisme était invitée mais à prix coûtant, au CNR. Nous avons l'habitude de recevoir au CNR, au siège de la fédération, l'ensemble des fédérations et des sports, et Teddy Riner, et le judo les prépare là et par principe, et parfois par valeur aussi, pas obligatoirement les valeurs marchandes, nous accueillons tout le monde pour participer et pas obligatoirement dans un sens de rentabilité. Je laisse Paul qui a dû assister aux débats éventuellement répondre sur la position de Monsieur Amsalem.

Paul DE KEERLE : Par rapport à l'audition qui a eu lieu lundi ou mardi, je ne me souviens plus, de Monsieur Amsalem le président de la fédération d'athlétisme, il y avait une chose très intéressante qu'il trouvait dans le projet, c'est qu'il pouvait organiser des championnats du monde indoor. Bercy est en passe d'être rénové, la piste d'athlétisme qui existait sous les gradins est supprimée donc aujourd'hui en Île-de-France il n'y aura plus la capacité d'organiser une grande compétition d'athlétisme indoor mondiale. D'autre part, dans la discussion, il a commencé à dire « oui, on pourrait peut-être la mettre sous les gradins du grand stade », mais on l'a tout de suite arrêté en disant « non, non ce n'est pas la peine, c'est prévu, on a suffisamment de place, les premiers rangs sont suffisamment hauts, et on peut très facilement installer une piste d'athlétisme » d'où l'intérêt qu'on ait choisi un architecte qui s'appelle Populous qui a déjà construit trois stades olympiques et qui sait ce que c'est qu'une piste d'athlétisme.

Stéphane RAFFALLI : Je pense que c'est l'occasion aussi, ce débat, d'essayer de montrer que pour un projet d'aménagement comme celui-ci il faut avancer au bon rythme et expliquer où nous en sommes précisément dans le processus d'aménagement. Évidemment il y a beaucoup d'enthousiasme à vouloir connaître très précisément quels sont les développements autour du stade, comment fonctionnera l'ensemble de la zone d'activités à terme, mais je dirais que nous en sommes très loin. Il se trouve que le débat public intervient à un moment précis dans le projet d'aménagement et nous sommes, je le dis très précisément, dans l'incapacité de pouvoir définir dans toutes ses dimensions le projet.

Qu'est-ce que nous avons fait et c'est ce que vient d'expliquer Sandy très bien, quand la Fédération a essayé de chercher un territoire d'implantation, on essayait de démontrer à la Fédération que nous, territoire du Centre Essonne, nous étions en capacité de faire, que nous avons cette expérience, ces métiers, ce savoir-faire à construire la ville et c'est pour ça que nous avons proposé un schéma d'aménagement qui reste, je le dis, qui reste une hypothèse. Et tout de suite après, nous avons mis en place les outils nous permettant de réinterroger en fait notre projet, tel qu'on l'avait défini dans la phase de compétition territoriale. C'est pour ça que nous avons mis en place un dialogue, c'est ce qu'on appelle un dialogue compétitif, c'est le terme technique. En fait, nous avons saisi les meilleures équipes d'urbanistes, d'architectes, de paysagistes, de bureaux d'études qui sont spécialistes des questions d'économie et d'emploi pour venir évidemment réinterroger le projet et nous sommes pile à ce moment-là...

Olivier JACQUIN : Monsieur vous demande s'il y a déjà des partenaires trouvés pour le cluster du sport, vous n'êtes pas en mesure de répondre à ça.

Stéphane RAFFALLI : Et je réponds que dès la phase de compétition territoriale, pour crédibiliser en fait notre envie de travailler avec la Fédération française de rugby, nous sommes allés solliciter un certain nombre d'acteurs économiques et fédéraux, les grandes fédérations. On a vu beaucoup de monde et beaucoup de lettres d'intention sont consultables dans notre dossier de candidature que nous avons remis à la Fédération française de rugby. Ce sont des documents qui sont aujourd'hui publics, et vous verrez qu'il y a un engouement très net des acteurs économiques mais aussi les acteurs sportifs autour de ce projet.

Olivier JACQUIN : OK. Monsieur ?

David AMMAR : Je ne me présente pas puisque on s'est vus tout à l'heure. Pour moi, il y a quand même quelque chose qui n'est pas entendable, excusez-moi, quand on dit que ça va créer des emplois en deux mille combien ? 28, c'est ça, 2028 ? 10 000 emplois ? Mais enfin, vous êtes sur une autre planète, excusez-moi de vous le dire crûment, ça licencie à tout-va en ce moment, des plans sociaux à tout-va, et vous dites qu'en 2028 il y aura 8 à 10 000 emplois ? Je pense aux copains qui tout à l'heure parlaient de LU, et vous leur proposez quoi comme emplois ? Du précaire et vous le dites Monsieur Raffalli « on va proposer des emplois non qualifiés », c'est ça l'avenir que vous proposez dans ce projet, des emplois non qualifiés et précaires ? Ce n'est pas ça qu'on demande nous pour venir..., mais c'est ce que vous proposez Monsieur Raffalli, excusez-moi de vous le dire, vous proposez des emplois précaires et non qualifiés et vous dites pour les populations c'est bien, on leur propose des emplois non qualifiés et précaires, les habitants de Ris-Orangis vont être content d'apprendre que c'est ce que vous leur proposez pour ce projet, du précaire et non qualifié. Donc 2028, franchement, regardez, descendez de votre truc et ça licencie à tout-va.

Juste vite fait, une zone qui est à côté, la zone de Bondoufle, là, ça va licencier, parce que les sociétés sont en train de licencier les unes après les autres, et on va faire comment entre-temps ? Donc ça c'est une chose.

Moi je voudrais juste revenir sur le plan d'aménagement parce que tout à l'heure, on parlait du parking, vous parliez de 700 places de parking pour autres que les VIP, donc pour 700 places de parking vous êtes prêts à créer des aménagements sorties d'autoroute pour des gens qui ne pourront pas se garer à côté puisque pour eux le parking sera la SNECMA à Corbeil, ce sera le conseil général, ce sera la préfecture, donc vous allez prévoir un aménagement sorties d'autoroute pour 700 personnes, 700 véhicules, mais vous êtes utopique.

Ensuite vous allez créer une passerelle pour combien ? Vous allez passer au-dessus de l'autoroute, il y a six voies au niveau de l'autoroute, il y a six ou dix voies au niveau de l'autoroute, au niveau de l'A6 pour combien ? 17 événements dans l'année ! Pour 17 événements dans l'année, on va construire une passerelle, vous avez dit à Massy, 39 millions d'euros. Franchement cet argent, on n'en a pas besoin pour faire autre chose ? On n'en a pas besoin pour développer le RER ? Pour que le D fonctionne bien, pour que le C fonctionne bien ? Monsieur Picard qui est là présent, on a besoin de cet argent pour faire autre chose en aménagement. Juste deux minutes ...

Olivier JACQUIN : Vous avez déjà utilisé trois minutes tout à l'heure Monsieur, il y a d'autres personnes dans la salle, terminez s'il vous plaît.

David AMMAR : Je voudrais juste vous dire, Monsieur Raffalli, ce projet, on n'en veut pas, d'accord ? Le 22 il y a une manifestation à Notre-Dame des Landes, ça n'a rien à voir mais là, vous aussi, vous allez avoir votre zone à défendre.

Olivier JACQUIN : Monsieur !

Philippe LAVIALLE, président de la CCI Essonne, : Bonsoir, je voulais vous dire simplement que, et je ne reprendrai pas tout le cahier d'acteur que nous avons déposé, puisque nous avons déposé un cahier d'acteur parce que nous, chefs d'entreprise, pensons que, comme l'a dit Monsieur, la situation est difficile en ce moment. Il y a des emplois qui disparaissent même si on a un des plus faibles taux de chômage sur le territoire francilien. On sait bien qu'en ce moment ce n'est pas facile, et c'est justement parce que ce n'est pas facile que nous, nous croyons qu'avoir des projets phares, des projets locomotive, quelque chose qui entraîne un territoire, quelque chose qui va aussi nous permettre d'entraîner les jeunes gens, et là je reviendrai sur ce qu'a dit le monsieur de l'école d'ingénieurs, on a tout prix besoin d'un phare qui va pouvoir éclairer, attirer les entreprises, attirer l'activité économique et mobiliser les jeunes gens.

Aujourd'hui, poser les questions, quand les jeunes veulent s'amuser, certains vont à Fontainebleau, la plupart vont à Paris, qu'est-ce qu'on va leur proposer ? Et c'est pour ça que, bien entendu, il y a plein de points de vigilance et on l'a écrit aussi dans notre cahier d'acteur il y a plein de points de vigilance, et on dit aussi bien à la Fédération qu'aux responsables politiques : « attention, attention de ne pas dérapier sur les coûts, attention à bien prévoir les volumes, attention aux transports ». Les transports, on sait très bien que c'est un problème actuel et on espère aussi que ce Grand stade va pouvoir permettre d'accélérer les solutions sur les transports.

Donc voilà pourquoi nous, nous croyons à ce Grand stade. Sachez d'ailleurs qu'il y aura un autre cahier d'acteur qui va être écrit par l'ensemble des CCI régionales, c'est-à-dire que nos camarades du 93 où il y a en ce moment le stade de France, du 94 qui nous envient car ils voulaient avoir l'implantation chez eux et puis maintenant elle est chez nous, eh bien tous sont solidaires parce qu'ils croient aussi que ce stade va pouvoir apporter une attractivité pour l'ensemble francilien. Sachez que Londres par exemple a construit (1'48, j'ai encore le temps) ses glorieuses décades puisqu'ils vont enchaîner les jeux olympiques, la coupe du monde de football, la coupe du monde de rugby et je ne sais quoi encore, et ils ont tout bâti justement pour pouvoir accueillir du monde. De ce fait, l'accroissement de la fréquentation touristique a été important. En ce moment, on a la chance d'habiter dans la région parisienne, d'avoir Paris qui est un vrai facteur d'attractivité mais ça, il faut le renforcer.

Et dernière chose, mais là c'est plus personnel, je ne suis pas essonnien, moi j'ai été élevé par mes parents dans la petite couronne et puis un jour j'ai découvert l'Essonne et je trouve que l'Essonne a quelque chose de remarquable, c'est ce côté justement naturel. On a la chance d'avoir là quelque chose où on va pouvoir faire du développement durable, où on va pouvoir associer aussi bien du développement économique et le respect de ce qu'est la nature et comment on va pouvoir faire apprécier ça aux uns et aux autres. Eh bien, ça je crois aussi que nous le devons aux générations futures parce qu'aujourd'hui on est en train malheureusement de leur laisser un petit peu trop de dettes et ce qu'il faut qu'on leur laisse aussi c'est des équipements qui leur permettent de s'épanouir plus tard.

(Légers applaudissements)

Olivier JACQUIN : Madame qui n'a pas parlé, on donne priorité aux gens qui n'ont pas parlé.

Catherine GIOBELLINA, Île-de-France Environnement : Moi je m'exprime ici parce que j'ai participé comme beaucoup d'autres associations à la création du projet de Cœur d'Orly. Je ne sais pas si certains parmi vous ont eu la chance d'y participer aussi, mais je peux vous dire qu'à l'époque on

nous parlait déjà d'un projet durable, d'un projet qui devait profiter à tous, d'un projet qui devait favoriser l'insertion sociale etc. etc., d'un projet mirifique qui allait créer beaucoup d'emplois. Aujourd'hui le Cœur d'Orly, c'est quoi ? C'est un projet qui ne répond pas du tout aux promesses qui avaient été faites, d'autant plus qu'il était prévu un grand centre commercial avec des boutiques de luxe etc. et que ce projet-là est en train de se faire cannibaliser par l'agrandissement de l'aéroport d'Orly qui lui aussi va proposer des galeries marchandes etc. etc. Donc le projet Cœur d'Orly, on a voulu faire rêver les gens, aujourd'hui le pari n'est pas du tout gagné. Donc il faut arrêter ça, il faut arrêter de faire croire, de faire rêver les gens, aujourd'hui on les fait rêver sur un projet qu'ils sont obligés de payer eux-mêmes en fait, avec leurs propres fonds et probablement les résultats ne seront pas au rendez-vous. Désolée.

(Légers applaudissements)

Francis CHOUAT, maire d'Évry, président de la communauté d'agglomération : La première chose que je voudrais dire, c'est que l'immense majorité des habitants de notre territoire ont pris ce projet comme étant une bonne nouvelle, ça ne veut pas dire qu'ils n'ont pas de questions mais comme une bonne nouvelle. Et moi je reste dans la culture du Débat public, Monsieur le président, de ce Débat public, j'aurais d'autres réunions dans d'autres cadres, donc comme une bonne nouvelle ce qui n'enlève pas évidemment des interrogations, mais comme une bonne nouvelle parce qu'en plus ce projet accélère les relations que nous avons avec nos voisins qui sont eux-mêmes porteurs de projets et qui ne souhaitent pas les développer indépendamment les uns des autres, des autres territoires. Je me réjouis que le président de Sénart soit ici présent et des relations de travail que nous avons avec lui et notamment sur la question des transports. Je me réjouis que nous travaillions quasi quotidiennement avec la communauté d'agglomération du Val d'Orge. Donc oui, c'est une bonne nouvelle et moi je préfère construire que de passer ma vie à m'opposer premièrement.

Deuxièmement, je veux reprendre la question du risque qui a été posée. Quel est le plus grand risque ? Mais c'est qu'il ne se passe rien, c'est ça le plus grand risque ou que la puissance publique ne maîtrise pas ce qui peut se passer sur un tel foncier. Alors la question du risque, elle est posée par rapport au fait qu'un des moteurs de ce projet c'est précisément un équipement sportif. Alors regardons, la CNDP a eu l'immense intelligence d'organiser un débat à Saint-Denis, sur notre projet. Et en l'occurrence, le président de Plaine Commune que je ne connais pas pour étant livré pieds et mains liés au grand capital et à l'ultralibéralisme a joué le jeu, il a raconté l'histoire de la Plaine Commune d'hier et celle d'aujourd'hui. Et il n'y a pas photo ni dans le fonctionnement très rentable du Stade de France ni dans l'urbanisation économique, sociale, créatrice d'emplois, de logements et de transports sur ce territoire. Nous, nous avons eu une histoire sportive dans la ville nouvelle, l'hippodrome, planté seul, sans projet d'ensemble, ça n'a pas marché. Nous ne sommes pas, à l'instar du Stade de France, puisque le modèle économique n'est pas du tout le même, l'intervention de l'État n'est pas du tout la même, c'est un projet...

(Commentaire inaudible)

Francis CHOUAT : Oui, je ne parle qu'une fois, d'autres ont parlé trois fois donc je continue de parler une fois et je ne parlerai plus. Il y a un principe d'égalité il y a un principe aussi d'expression d'un intérêt général, d'accord ?

Donc je conclus. Bien, donc l'hippodrome n'a pas marché, ce projet se construit, à la différence du Stade de France, non pas par une intervention de l'État d'abord mais par la rencontre d'une volonté politique d'un territoire ou de plusieurs territoires et d'une volonté et d'une fédération sportive. Eh bien moi je fais le pari que ce que ce débat ouvre, c'est précisément pendant des années et des

années une construction démocratique de la réussite durable d'un projet durable et c'est cela qui est proposé.

Olivier JACQUIN : Merci. Je voudrais faire deux rappels.

Francis CHOUAT : Excusez-moi, j'ai juste oublié, lisez l'excellent cahier d'acteur de la région Île-de-France je n'en cite si vous le voulez bien que trois lignes. L'Île-de-France accueille...

Olivier JACQUIN : Vous le trouverez sur le site Internet.

Francis CHOUAT : Je le dis quand même. L'Île-de-France avec une aire urbaine de 12 millions d'habitants accueille 2 stades de 25 000 places et plus. Le Grand Londres avec une aire équivalente, compte 10 stades dont 4 de plus de 60 000 places et 2 de plus de 80 000 places, donc c'est possible chez nous.

Olivier JACQUIN : S'il vous plaît, il y a, Monsieur le maire, un principe d'équivalence, votre temps de parole doit être le même que les autres et il y a un principe de respect, lorsqu'une expression ne correspond pas à votre opinion, merci de vous manifester plus doucement pour respecter les autres avis.

Des réponses aux premières questions ? Parce qu'il y a eu des avis, il y a eu des questions sur la création d'emplois pour dans trop longtemps, sur les parkings, l'opération Cœur d'Orly, je crois. C'est bien ça ?

Stéphane RAFFALLI : Sur l'analogie, c'est pur anathème, sur l'analogie avec le Cœur d'Orly, ça n'a rien à voir, on est sur un projet de bureaux et de commerces purs alors que là on prévoit un projet d'aménagement multifonctionnel, avec des thématiques qui ne sont pas celles du Cœur d'Orly.

Sur la question des emplois à long terme, il y aura toute la phase de construction, on n'en a pas parlé mais qui évidemment générera aussi des emplois, alors pas des emplois..., je ne sais pas quelle expression vous avez employée, d'ailleurs ce n'était pas la mienne, moi j'ai parlé des emplois à faible qualification. Il se trouve qu'il y a des gens qui n'ont pas un niveau de formation très élevée et qui ont besoin aussi de travailler donc il y a des métiers correspondant à ces populations. Il se trouve que dans nos quartiers, qui sont souvent des quartiers populaires, il y a beaucoup de gens qui aujourd'hui cherchent un emploi et qui ont très peu de formation. Il se trouve que les emplois qu'on leur proposera correspondront à ce niveau-là, donc ce n'est pas insultant et c'est tout le contraire, c'est un immense respect à l'égard de gens qui ont un faible niveau qu'on propose aussi ce projet.

Olivier JACQUIN : Il y avait une question sur les parkings aussi, je ne sais pas qui peut répondre.

Sandy MESSAOUI : Simplement sur la question des parkings, comme j'ai pu le dire tout à l'heure je vous invite à consulter le dossier du Maître d'ouvrage, ce n'est pas 700 places, c'est 1 600 places sur site qui vont être installées à proximité pour l'ensemble des spectateurs. Il faut savoir que la question du stationnement, elle va se gérer, on vous a montré 5 500 places hospitalités pour le fonctionnement du stade plus 7 900 places pour les spectateurs. À côté de cela, vous avez des opérateurs économiques qui sont des porteurs de projets qui ont une obligation légale au titre des plans locaux d'urbanisme, c'est de gérer, de prévoir le stationnement à l'échelle de leurs parcelles. Donc tous les acteurs économiques devront développer du parking pour respecter les plans locaux d'urbanisme des deux villes.

Et simplement pour la passerelle, j'en profite pour apporter une petite précision sur la passerelle, elle permettra tout simplement aux futurs salariés du pôle d'activité économique de pouvoir se rendre à leur travail en utilisant le RER D et en pouvant cheminer à pied jusqu'au périmètre de projet puisqu'actuellement les cheminements piétons ne sont pas permis.

Et pour l'emploi simplement ce n'est pas 8 à 10 000 emplois à 2027, c'est dès 2018, 2 000 emplois directs hors construction de stade plus 5 000 emplois à 2022, 9 à 10 000 emplois en 2027, plus tous les emplois indirects qui seront générés.

Olivier JACQUIN : Alors on va reprendre une vague de questions. Monsieur qui a demandé depuis longtemps, je veux faire intervenir des gens qui n'ont pas parlé.

Henri ALIGNÉ, habitant Bondoufle : J'habite Bondoufle, à peu près à 1,5 km de ce qui sera demain le stade. Je suis tout à fait pour, bien évidemment, et la seule question que je me pose, moi, j'aurais la chance si vous voulez de partir de mon pavillon et d'y aller à pied, et si demain je suis en mauvaise position, j'irai même en déambulateur mais je mettrais un peu plus de temps. Donc il y a une chose que je peux vous dire, je suis depuis trente-huit ans dans le coin, là, et j'ai entendu parler tout à l'heure qu'on allait construire 17 ou 18 ouvrages pour faciliter la circulation. Est-ce que Messieurs, vous êtes au courant que le soir, prenez le temps de vous balader sur la Francilienne, entre 17 et 19 heures, ça bouchonne pour aller sur Paris, ça bouchonne pour aller au sud. Donc, on va avoir des bouchons absolument fabuleux, ça veut dire que si on veut arriver au stade à l'heure pour le match, il va falloir partir ou dans l'après-midi ou faire un match dans la nuit. Est-ce que vous avez pensé à tout ça ? Parce que c'est quand même très important, faites des bretelles d'accès autant que vous voulez, mais si on est en bouchons, si on ne bouge pas sur la Francilienne, et c'est ce qui se passe, et là, vous ne pourrez rien faire, vous n'êtes pas maîtres de la situation. Voilà.

Olivier JACQUIN : Merci. Alors Monsieur.

Jean-Jacques FOURNIER, Président de la ville nouvelle de Sénart : Je suis président de la ville nouvelle de Sénart, ville nouvelle voisine, et donc Francis Chouat en a parlé, c'est vrai que nous travaillons beaucoup ensemble, à l'échelle de ce que nous appelons le cadran Sud-est et qui réunit Évry, Corbeil, Sénart Melun, 400 000 habitants. Et aujourd'hui, le problème posé, c'est en fait un problème d'aménagement de territoire, d'aménagement de l'Île-de-France. On parle du Grand Paris, on parle de métropole, on parle de la petite couronne, et nous dans tout ça, qu'est-ce que nous allons devenir ? Comment est-ce que nous allons participer à ce développement de l'Île-de-France qu'est la condition pour le développement économique, pour des emplois, pour de la richesse fiscale.

Donc effectivement ce projet de Grand stade, c'est une formidable chance pour le Sud-est de l'Île-de-France. Quand on voit ce qui s'est passé, je ne parle pas de l'Ouest parisien où il y a un excédent d'emplois par rapport aux actifs qui est absolument anormal, mais quand je vois ce qui se passe, ce qui s'est passé sur le Grand Stade à Saint-Denis, il faut savoir que je me suis battu puisque ce grand stade, il devait être construit à Sénart et on se battait pour le grand stade, mais surtout parce qu'on avait parfaitement conscience que ce grand stade, il apporterait des infrastructures, il apporterait une notoriété, il serait créateur d'emplois. Quand je vois ce qui s'est passé à Saint-Denis et ça a été rappelé - et Braouezec le disait - c'est 20 000 emplois, c'est une desserte tout à fait exceptionnelle. Quand je vois ce qui se passe sur Marne-la-vallée, l'Est parisien avec Disney, nous sommes aujourd'hui en Île-de-France, le Sud-est de l'Île-de-France, un petit peu les oubliés de cet aménagement de l'Île-de-France. Eh bien ce grand stade de rugby, c'est une formidable chance. On s'est battu ensemble pour la gare d'interconnexion TGV à Sénart, eh bien aujourd'hui on se bat avec Évry et il faut absolument qu'on arrive à sortir ce projet.

(Légers applaudissements)

Olivier JACQUIN : Monsieur !

Un intervenant : J'ai participé à la construction de l'hippodrome d'Évry et on a fait tout pour qu'il soit fermé. D'autre part, j'ai travaillé avec Gayssot à Orly pour le grand stade et il y avait toutes les infrastructures, ça mobilisait 15 ha et il n'y avait pas de problème de transport. Alors je vais vous citer quelque chose : « notre malheur, la facilité du recours à la dette qui continue de retarder l'heure de vérité, prenons garde qu'en continuant à vivre, la dette publique ne détruise la nation et ne reprenne la liberté qu'elle nous a donnée ».

Olivier JACQUIN : Monsieur, devant !

Didier BRISEBOURG, représentant du comité local ATTAC Centre Essonne : Bonjour, je représente le comité local ATTAC Centre Essonne, je fais un peu de pub, je pense qu'on a fait nous aussi un excellent cahier d'acteur, vous pourrez le trouver là-bas.

Notre travail s'est porté essentiellement sur les financements, je ne vais pas détailler le travail car le temps qui m'est donné est assez court mais pour aller vite, notre conclusion principale est que ce projet-là n'en vaut pas la chandelle. Nous considérons en effet qu'il est tout à fait possible que l'État intervienne pour imposer un accord entre le Stade de France et la Fédération française de rugby dans la mesure où le Stade de France qui, effectivement, est actuellement bénéficiaire, sous réserve que l'on paie une indemnité pour absence de club résident, avec le départ de rugby sera déficitaire. Nous avons fait le calcul sur la base du dossier de maîtrise d'ouvrage et sur la base des comptes d'exploitation du consortium du Stade de France. Il y a donc un certain nombre de chiffres que vous trouverez là-dedans. Donc quand le rugby partira, le stade sera en déficit, c'est-à-dire que le contribuable viendra payer le complément dû au départ de rugby ou il y aura des licenciements là-bas. Donc les emplois qui seront créés ici seront détruits là-bas, ça c'est clair.

Deuxièmement, concernant les emplois, donc on nous promet, les élus nous promettent 8 000 à 10 000 emplois d'ici 2027. Ce n'est pas sérieux. Ce n'est pas sérieux pour deux raisons au minimum. D'abord, les chiffres ont été donnés par l'Agence de l'économie en Essonne. L'Agence de l'économie en Essonne est dirigée par ses élus, ceux-là mêmes qui font la promotion de ce projet, c'est-à-dire que ses élus sont à la fois juges et parties. Quelle crédibilité franchement pouvons-nous avoir au résultat donné par une agence qui est dirigée par Monsieur Chouat, Monsieur Guedj ? Ce n'est pas possible.

Deuxièmement la méthode, qui a été utilisée, est une méthode prospective, elle a coûté 245 000 € au minimum. C'est quoi cette méthode prospective ? On a dit, on va faire des mètres carrés à usage économique, on a calculé la moyenne en Essonne du PIB produit par mètre carré, on a divisé par le PIB moyen par salarié en Essonne et on a dit ça va faire 8 000 ou 10 000. Ce n'est pas sérieux, on se fout de notre gueule, il faut être clair.

Enfin le financement de ce projet : le Conseil général apporte sa garantie financière pour 450 millions d'euros à ce projet-là. On nous dit : c'est un projet privé, là aussi, on se fout de notre gueule. Ce n'est pas un projet privé, c'est un projet où la personne publique, nous en tant que contribuables, va intervenir. La communauté d'agglomération verse 3 millions pour financer un musée du rugby, je ne trouve pas ça normal. Je ne trouve pas ça normal que le contribuable soit toujours saisi, ça commence à bien faire, on voit bien la TVA qui augmente, on voit bien que ces élus qui appartiennent à une majorité qui sauve les banques, qui fait pression sur le contribuable, qui augmente la TVA, mènent cette

politique là. Je vais finir sur une chose, je m'excuse, j'ai un peu tendance à m'énerver parce que ce débat commence à m'énerver...

Olivier JACQUIN : Mais non, ne vous énervez pas, il n'y a pas de raison. Vous avez fait un cahier d'acteur que les gens pourront consulter.

Didier BRISEBOURG : Une dernière chose, on nous a dit, Monsieur Camou l'a dit, on est dans un monde concurrentiel, il a raison. Nous sommes même dans un monde sauvagement concurrentiel. Alors il est prévu, si ça se construit, de créer 1 450 emplois. Eh bien nous on demande qu'il y ait une clause sociale non prévue actuellement qui soit inscrite, qu'on ne fasse pas recours aux travailleurs détachés parce que ça c'est de la concurrence sauvage qui est faite dans l'union européenne, soutenue par ces élus qui font ce programme-là, on leur demande de s'engager, la FFR et les élus à mettre des clauses dans les appels d'offres et dans les contrats pour interdire les travailleurs détachés. J'arrête là. Dans le cahier d'acteur, vous saurez ce que sont des travailleurs détachés.

Olivier JACQUIN : Merci. Des éléments de réponse ?

Danielle DESGUEES : Olivier, je voudrais juste faire une remarque parce qu'il y a plusieurs personnes, dont notamment un monsieur de Bondoufle, qui sont un petit peu gênés par le fait qu'il y a pas mal d'agressivité, liée sans doute au fait qu'on est en campagne électorale donc bien sûr il y a des petites tensions locales normales et que de ce fait ça peut donner le sentiment que le débat est un peu biaisé. Donc, s'il vous plaît, c'est important de s'exprimer d'abord en s'écoutant, en se respectant et en essayant d'avoir un ton pas trop agressif. D'accord, on défend des positions, elles ne sont pas toutes les mêmes mais...

Olivier JACQUIN : C'est une remarque qui est venue de la salle.

Danielle DESGUEES : Absolument, elle vient de la salle, et ça fatigue un peu les gens. Merci.

Olivier JACQUIN : Alors des éléments de réponse sur ces différentes questions, il y a une question de transport, sur les bouchons, les risques de bouchons et les questions emplois économie ?

Stéphane RAFFALLI : Sur les bouchons, tout le monde les constate, les dysfonctionnements du RER tout le monde les constate, notre objectif évidemment c'est au quotidien d'améliorer le transport routier et le transport par train. Mais effectivement il y a une période plus critique, qui est celle des jours de grandes jauges où l'on aura un afflux de population très important.

Les modèles de reports modaux que nous utilisons jusqu'à présent, puisqu'encore le travail continue, les report modaux, ce sont ceux du Stade de France avec sa géographie, avec ses particularités, avec son réseau de transport particulier, on les a plaqués de manière mécanique pour réfléchir à notre dossier, mais évidemment ces reports modaux seront tous différents, et c'est l'objet de l'étude qui a été commandée, décidée par le Conseil régional d'Île-de-France et qui va être exécutée par le Syndicat des Transports d'Île-de-France qui nous permettra d'avoir notre propre modèle.

Notre objectif, c'est évidemment d'éviter cet engorgement dont vous parlez et que tout le monde peut craindre. Notre objectif, c'est évidemment d'améliorer le report modal en transports collectifs et privilégier d'abord le RER plutôt que la voiture, ça c'est un principe que nous essayons d'appliquer et de respecter.

La deuxième chose, c'est qu'on pense que la question de la mobilité va beaucoup évoluer à échéance 5, 10 ans et qu'on pourra éviter les heures critiques H-1, H-2, ou H+1, H+2 qu'on connaît au Stade de France. Par plein de moyens techniques, on pourra évidemment choisir son trajet, son trajet optimal en achetant son ticket par exemple. Aujourd'hui, on n'a pas de conseil au moment où on achète son ticket, on va prendre son train comme on en a l'habitude. Or, vous pourrez avoir en achetant le ticket pour un Angleterre-France par exemple avoir votre trajet optimal, à une heure définie, en fonction de l'endroit dont vous allez partir, ça permettra une fluidité meilleure en fait vers le stade.

Ce que nous souhaitons aussi, c'est tout le projet d'aménagement, c'est créer une attractivité qui n'est pas celle du stade, c'est celle qui sera à côté du stade nous permettant de capter les spectateurs, ceux qui iront au stade, mais comme une expérience en plus de celles qu'ils pourront vivre à côté, ce qui nous permettra en fait peut-être d'avoir des gens qui viendront 48 heures avant, 24 heures avant, et qui partiront peut-être aussi 24 heures après ou 48 heures après parce qu'on leur proposera des activités qui permettront de sédentariser en fait une partie des spectateurs du stade.

Olivier JACQUIN : Il y avait d'autres questions sur la comptabilisation du nombre d'emplois, sur une clause sociale aussi.

Stéphane RAFFALLI : C'est le procès en conflit d'intérêts des élus, c'est là aussi des propos presque diffamants, mais on n'a pas travaillé avec l'Agence pour l'économie en Essonne, on a choisi deux cabinets d'expertise extérieurs, un mandaté par le territoire, le cabinet Kurt Salmon qui a produit les études, qui est un spécialiste je crois reconnu et qui travaille en toute indépendance. La Fédération a travaillé avec un autre cabinet qui lui aussi a une grande expertise et qui s'appelle Algoe. Ces rapports sont connus, ils ne sont pas définitifs. Je pense qu'ils peuvent aussi être discutés, affinés mais ils existent, et encore une fois ce sont des rapports qui ont été produits dans la phase de compétition territoriale, dans une phase extrêmement courte de réflexion à un moment où il nous fallait convaincre la Fédération de l'intérêt de travailler avec nous ; mais tout ça évidemment mérite d'être discuté.

Danielle DESGUEES : Il y a une petite question, un tweet qui concerne votre méthode et votre volonté d'associer les petits clubs sportifs locaux dans le projet.

Pierre CAMOU : Là s'ils peuvent utiliser le grand stade, il y a un club à Ris-Orangis qui a son propre stade, il est ouvert à tout le monde, je veux bien qu'on fasse un match de rugby en 2ème division ou en 1ère série dans un stade de 80 000 places, pourquoi pas, je pense que la chaleur humaine ne sera pas obligatoirement présente, mais il est à la disposition de tout un chacun pour des événements qu'on peut construire, ce que nous faisons déjà au Stade de France, nous avons en lever de rideau tout ce qui s'appelle les finales amateurs et que nous essaierons, puisque nous aurons une pelouse à l'extérieur, de faire des journées complètes avec le VII, avec toutes les finales ou tous les événements autour de là, mais des événements qui sont en accompagnement d'un événement majeur. Moi je veux bien mettre Ris contre ..., il n'y a aucun problème, j'ai bien peur que les 200 spectateurs soient perdus au milieu des 80 000.

Paul DE KEERLE : Par contre moi je peux donner un exemple, j'ai vu passer un courrier sur ma boîte aux lettres aujourd'hui, l'IRB est en train de demander aux différentes grandes fédérations de postuler pour des tournois internationaux de rugby à VII. Donc, c'est extrêmement intéressant, on va devoir, nous fédération, on a posé une candidature et une des premières questions qui va se poser, dans quel stade ? Voilà, je pense qu'aujourd'hui si la Fédération avait son stade, la question ne se poserait même pas.

Olivier JACQUIN : Alors je vous propose de passer à l'intervention de Monsieur Legros qui nous donnera une autre approche de la réalité d'un stade puisqu'il est président de l'Union des associations des riverains du Stade de France. Donc, je vous propose qu'on l'entende, puis il y aura les dernières questions. Forcément, on n'arrive pas mathématiquement à prendre toutes les questions, je m'en excuse, j'en suis désolé c'est pour ça qu'on fixe un temps maximum de trois minutes, un certain nombre d'entre vous l'auront dépassé et donc il faut avancer, je suis comptable du temps, on ne peut pas rester jusqu'à minuit, je pense aussi. Alors Monsieur Legros s'il vous plaît ?

Roland LEGROS, Président de l'union des associations des riverains du stade de France : D'abord merci à tout le monde, merci à la Commission d'avoir pensé à me solliciter, à m'inviter ce soir à m'exprimer. Je tiens aussi à dire que je vous souhaite à tous une bonne année, je suis dans les derniers délais, je suis très content de pouvoir le dire avec une forme de sprint amical.

À Saint-Denis, en vous écoutant ce soir, j'ai un petit souci, je me remémore tout ce qu'on s'est dit pendant quelques années, les années 90, beaucoup de chapitres ont été soulevés ce soir, la même passion, la même passion je l'ai entendue et je l'ai ressentie avec vous. En fait, ce qu'il faut savoir, c'est que cette histoire, ce n'est pas le Stade de France et les autres stades, on ne va pas faire un copier-coller. Monsieur le président, je ne me permettrai pas non plus de faire cette allusion, par contre, il y a le Stade de France et il y a le grand stade de rugby, le vôtre et il n'y a pas d'exclusivité, il y a seulement une distinction. Lorsque j'avais été sollicité, on m'avait demandé de réfléchir à une intervention j'étais en train de me dire quel plan j'allais utiliser, quel axe de réflexion j'allais vous apporter.

Un témoignage, je crois que c'est le plus simple. Déjà, nous nous sommes rencontrés comme riverains sans le savoir au moment où le Stade de France était creusé. On a commencé à faire les uns et les autres des choses assez importantes qui ont permis de mobiliser et de nous connaître : ça a été la fondation de l'Union des associations des riverains du Stade de France, huit associations qui ne se connaissaient pas et qui ont décidé de faire des choses ensemble. Et là, aujourd'hui, je vous annonce que l'Union des associations des riverains du Stade de France fédère seize associations, toutes différentes les unes des autres, alors je ne vous dis pas les combats de langage, les combats de rhétorique, les combats de texte, de grammatical avec le féminin etc. qui ont pu avoir lieu en sachant qu'il y a des jardiniers, des quartiers, des colocataires, des copropriétaires, des musiciens de l'art lyrique, des personnes comme moi, lambda, président d'une association que j'ai créée également à la porte de Paris à Saint-Denis. Donc c'est un véritable patchwork, je vous laisse le deviner en lisant tout ce que j'ai choisi de faire comme différentes étapes vous concernant.

Les statuts fondés, il a fallu ensuite se mettre d'accord avec des partenaires et nous avons un rôle très important, celui d'être des riverains voisins gênants, contestataires, nous étions sur le point de dire qu'à un moment donné, nous ne pourrions rien faire contre ce Goliath aux pieds de terre, de fer, et puis nous, tout petits derrière à côté de cela. Et progressivement, ça a été une histoire, une aventure, je vous le dis tout de suite, ça a été une aventure d'hommes et de femmes, de rencontres. Si j'ai pu faire un certain nombre de choses, c'est que j'ai eu derrière moi un soutien, dont le soutien m'est encore venu aujourd'hui, très émouvant parce que c'est vingt ans de travail, de recherche de contacts, de trouver le lissage qui correspond, le vocabulaire qui correspond de façon à ce que les choses avancent, parce que l'idée c'est : il faut que ça avance.

À un moment donné, on est dans l'utopie, dans le rêve Monsieur le président Camou, on a le droit de rêver, j'ai rêvé personnellement, mon fils avait 17 ans lorsque j'ai commencé à dire : tiens je m'occupe du Stade de France. Il m'a dit « je n'ai rien à foutre du foot, papa ! A 20 ans, il était étudiant, il s'est retrouvé à pouvoir assister au premier match d'ouverture, il m'a dit : c'était

sensationnel, papa ! » Voilà, ça vous donne une idée du climat dans lequel j'ai pu baigner et qui m'a permis de tenir le coup jusqu'à ces dernières années. Nous sommes l'une des rares, je crois que nous sommes la deuxième association à avoir le label Stade de France, ça a été un combat, c'était normal.

Progressivement, nous avons aussi fait ce qui s'appelle un glissement entre la critique pure et dure et en même temps donner une solution ou apporter notre contribution à la réflexion. Et ça a été un tournant très important lorsque Monsieur David Guetta a décidé de s'installer au Stade de France pour une nuit, toutes les affiches disaient « une nuit blanche de 22 heures jusqu'à 6 heures du matin », pour tous ceux qui aiment ça, c'était sensationnel, ils ont payé pour ça, mais nous les voisins, les riverains, on n'a pas payé pour ça, mais on a passé une nuit blanche. On n'a pas payé, mais alors pendant toute la nuit, la vaisselle s'est entrechoquée, les gens ne dormaient pas, il y a eu des paillasses qui se sont fendues, ça vous donne une idée des dégâts, et en 2009 il a fallu tout remettre à plat, la préfecture s'en est mêlée, tout le monde s'en est mêlé donc on a fait ce qu'on appelle une mobilisation générale, à l'époque je crois qu'on était 11 ou 12 associations, de façon à obtenir réparation et à éviter que ces dégâts se reproduisent.

Alors je fais court, je vais être très court puisque je vois que vous regardez votre montre, moi j'ai un chronomètre, c'est plus fidèle. En fait, on a obtenu que le Stade de France remanie entièrement toute sa sonorisation, on a obtenu que toutes les enceintes soient dirigées vers la pelouse pour que ce soient les spectateurs dansants, amateurs qui puissent en bénéficier, tant pis pour eux avec les décibels mais même les décibels on a réussi à obtenir à ce qu'ils soient liés à un limiteur, on a fait quelque chose d'extraordinaire, tout ça avec la participation des préfets, des directions générales du stade de France, etc. Donc c'était une victoire fantastique, nous avons décidé d'ailleurs de faire à la suite de cela une conférence débat sur la musique amplifiée en bonne entente, vous voyez le jeu de mots, il a fallu le trouver, c'est-à-dire qu'en fait, il y a des jeunes gens qui à nos âges sont déjà avec une presbycusie ou avec des problèmes d'acouphènes, ils ont 30, 35 ans, ils ont toujours été avec des baladeurs au-delà de 80 dB dans les oreilles directement. Ce sont des futurs handicapés, ils ne le savent pas. Nous, on a voulu faire une conférence débat avec de grands spécialistes, on a réussi à prouver une chose, c'est que le seul docteur de l'intervention a dit : « oui mais il faut ça, il faut ce niveau sonore pour que ce soit apprécié des amateurs ». Je vous laisse deviner. Et on a continué, on a continué.

On a eu un summum, c'était l'année de nos 10 ans, l'ensemble de nos partenaires ont joué le jeu et pour mon plaisir à moi qui ai une sensibilité particulière vis-à-vis des Gallois, j'ai réussi à inviter 64 Gallois de la Cmwbach Male choir qui ont chanté pour nous, nos 10 ans, avec la Marseillaise au départ. C'était génial.

Nous avons travaillé sur une autre conférence débat qui reste dans la logique de ce que l'on mène comme combat c'est-à-dire, on vous dit que c'est mal, on vous dit que ce n'est pas bien, on vous dit que ce n'est pas suffisant, on vous dit que c'est dangereux et on vous explique pourquoi. Et cette fois-ci ça a été, la conférence-débat qu'on a menée, c'est « quand le public devient foule », alors j'ai réagi plusieurs fois parce que les uns et les autres vous parliez de votre public, vous parliez de stationnement, vous parliez de tout cela, sachez que le Stade de France a été conçu pour 6 000 places de véhicules 4 roues, et que tout le monde devait venir par les transports en commun ou par les bus. Je peux vous dire que 18 ans après ce n'est pas le cas donc s'il y a un conseil à vous donner, ou deux, d'abord connaissez-vous les uns les autres le plus tôt possible, rassemblez-vous, essayez de mettre dans le même pot tous vos problèmes, trouvez pas forcément une équipe leader mais au moins quelqu'un ou quelques-uns qui soient capables de s'investir de façon à pouvoir parler pour les autres.

Deuxièmement, attention à des comportements nouveaux qui vont changer, nous, personne n'a vu venir les motards, les motards, ce sont des gens aux comportements qui ont posé des problèmes qui continuent de poser des problèmes. Avec les préfetures, parce que je suis en rapport avec la préfecture de police de Paris qui a le Stade de France en charge le soir des événements depuis le mois d'octobre 2009, je suis en rapport avec la préfecture de Seine-Saint-Denis pour tous les autres déboires hors événements. Je vous assure que ce n'est pas évident de trouver ce genre de réponse. Eh bon, nous aurons les mêmes questions que vous, donc ça ce n'est pas notre problème.

Je suis à votre disposition si vous avez des questions supplémentaires et je tiens à vous remercier de votre écoute.

Olivier JACQUIN : Merci Monsieur Legros. Moi j'entends que vous avez envoyé un message fort pour inciter à l'union...

Roland LEGROS : Vous n'avez retenu qu'un seul message, il y en a plusieurs.

Olivier JACQUIN : J'entends que vous arrivez à vous faire entendre, que vous avez obtenu un certain nombre de choses, je repense à des propos qui ont été énoncés tout à l'heure, ce qu'a dit le maire de Saint-Denis sur le développement de la ville et du site autour, vous n'avez pas donné votre point de vue là-dessus, comment votre environnement a changé, notamment l'environnement économique ?

Roland LEGROS : Il y a plusieurs choses qui ont changé, effectivement la population a changé, il y a eu une coloration différente, il y a eu une population plus jeune, des primo accédants, il y a également les économies qui se sont installées c'est-à-dire des sièges sociaux importants qui se sont installés. Patrick Braouezec que je connais assez bien puisque finalement on a été souvent confrontés dans les mêmes institutions, dans les mêmes instances, 20 000 c'est un chiffre modeste parce qu'il y a eu tout ce qui a été créé tout autour, périphériques qui ne rentraient pas dans les grandes structures qui se sont installées. Il y a eu des artisans, il y a eu des restaurateurs, il y a eu des boulangers, il y a eu des marchands de sandwiches, vous n'avez qu'à voir, j'en ai vu qui se sont targués d'être venus au Stade de France, mais méfiez-vous Monsieur il y avait eu quand même des sandwiches à vendre tout autour. On a essayé de mettre de l'ordre dedans en tant que riverains en disant, c'est quand même pas normal que les sandwiches cuisent aussi tard dans la nuit et que le matin à 5 heures ce ne sont pas les éboueurs qui ramassent les poubelles mais ce sont les rats qui éventrent tous les sacs. Donc voyez, on a été très très loin dans l'observation. Personnellement, sachez qu'il y a une équipe de volontaires de l'association qui tourne tous les jours avant chaque représentation, chaque match, et qui parfois vont jusqu'à 1h, 1h30 du matin pour voir comment ça se passe en termes de fluidité. Ai-je répondu ?

Olivier JACQUIN : J'ai l'impression, oui. Monsieur Raffalli, vous aviez dans la première partie de débat, évoqué la possibilité de modes de rencontre des riverains, de dialogue entre collectivités et les habitants. Qu'est-ce que ça évoque pour vous ce témoignage ?

Pierre CAMOU : Juste avant de répondre, je voudrais remercier l'intervention que je ne connaissais pas, que je découvre, mais simplement vous avez parlé de rêve, de dialogue et d'une connaissance que nous avons nous aussi puisque vous avez parlé des parkings, des rues adjacentes, de l'ensemble et c'est au vu de notre propre connaissance et en s'enrichissant de la vôtre que nous essayons de construire notre projet de notre propre expérience, d'un vécu dans un endroit pas comme vous puisque nous n'y vivons pas mais avec simplement nos usagers et les inconvénients qu'ils apportent et qu'ils vivent. Cet échange, je trouve qu'il n'y a pas eu dans la construction du Stade de France, à part les enquêtes locales et cet apport du débat public c'est justement l'échange pour essayer entre

gens de bonne volonté de s'entendre, de s'écouter et de construire, et je vous remercie de votre témoignage et du chemin apporté. Je vous laisse débattre.

Stéphane RAFFALLI : Je voudrais m'associer aux remerciements parce que comme vous, Monsieur, je pense qu'il n'y a pas de grands projets urbains sans lien très étroit avec les populations locales. C'est-à-dire qu'il y a des procédures qui existent, celle du Débat public, on est en train de le vivre, on tirera les conclusions des quelques semaines, des quelques mois de Débat public, je pense qu'elles seront très positives.

Il y aura ensuite l'ensemble des procédures qui seront lancées et qui réglementairement prévoient des espaces de débats très réglementés. Je pense que pour ce projet-là, comme d'ailleurs tous les projets qu'on est en train de mettre en place et qui sont très opérationnels sur le territoire d'Évry Centre Essonne, nous trouverons des modèles de consultation des populations qui iront bien au-delà, bien au-delà des procédures légales. La forme aujourd'hui, je suis bien incapable de vous l'expliquer mais par exemple moi je viens à Ris-Orangis de recevoir ce qu'on appelle un éco quartier aujourd'hui sur 18 ha. C'est un projet qui a commencé il y a une dizaine d'années, eh bien, on a passé des heures, des heures et des heures de débats sur le site, en mairie, dans les comités de quartier, avec les associations constituées, avec de simples citoyens, d'ailleurs le débat continue encore alors même que le quartier est opérationnel aujourd'hui. Je pense que si la greffe est réussie de cet éco quartier c'est parce que justement il y a eu ce préalable démocratique très puissant, organisé, empirique que nous avons construit nous, élus, avec les populations locales. Et ce que nous proposons pour le projet du rugby c'est cette méthode-là, strictement cette méthode-là parce qu'on pense qu'il n'y aura pas de projet réussi d'aménagement sur les 130 ha dont on parle et au-delà s'il n'y a pas d'association très précise des populations locales parce que c'est le moyen pour nous de vérifier dans une dialectique permanente si ce que nous proposons avec les spécialistes, les spécialistes de l'aménagement, si ça correspond aux besoins sociaux du territoire en question.

Olivier JACQUIN : Monsieur Legros ?

Roland LEGROS : Oui, je vous ai bien compris, je vous ai même bien entendu, merci d'avoir entendu aussi ce que je voulais vous faire passer comme message. Je voulais vous dire aussi autre chose. Dans l'expérience que j'ai du public du stade de France, nous avons quatre types de public. Je vais en détailler trois seulement : il y a le monde de football, il y a le monde des concerts et il y a le monde de l'ovalie. Parmi ces publics, celui que nous, riverains, apprécions le plus, c'est le voisinage, la compagnie et l'ambiance donnée par le monde de l'ovalie.

(Applaudissements)

Roland LEGROS : Vous n'avez pas le droit, vous n'avez pas le droit, vous n'avez pas le droit, on vous l'a dit tout à l'heure, ne vous laissez pas remonter les bretelles... En ce qui concerne aussi un autre message je souhaiterais faire passer, comme on m'a demandé de témoigner, je ne suis pas là pour donner des conseils, vous êtes bien d'accord, vous prenez l'illustration et vous dites pourquoi pas, on ne vous dit pas faites mais pourquoi pas, est-ce que ça peut s'adapter à vous ? Le public ensuite des concerts, c'est celui qui comme pour Mylène Farmer vient trois jours avant, campe sur le mail et se relaie pour aller dans l'hôtel prendre sa douche ou prendre une sustentation quelconque. Johnny Hallyday, avec ses amis motards oui, il a vraiment un fan-club sensationnel, fantastique, il y a tout ça. Tout à l'heure, vous évoquiez H+1, H+2, sachez que les handicapés viennent 3h30, 4 heures avant, il faut le savoir, oui, il y a la passerelle, vous connaissez bien les lieux donc voilà. Personnellement, et mes amis, nous regardons cette chose-là, ce n'est pas pour dire il y a un plus ou il y a un moins, ce n'est pas pour donner une note, c'est pour dire tenez compte de ces populations. Le Stade de France

avait une vocation et une convention a été signée de pouvoir s'ouvrir à tous les publics, depuis les malentendants, jusqu'aux appareillés en passant par tout le monde, mais bon sang, qu'on aille dans le détail des choses, qu'on aille dire un moment donné, il faut le faire donc faites-le, moi ce que je vous dis, faites-le, ne copiez pas. Dernier point en ce qui concerne les ambiances, les riverains c'est des gens qui sont en..., alors il y a une distance psychologique, vous ne faites pas au-delà de 400 m si vous êtes motards pour pouvoir déposer votre moto et aller à votre place. On a toujours l'impression qu'il faut que de la place où vous êtes, vous voyiez votre moto, c'est fou, et ça c'est un comportement. Quand je vous dis attention aux populations, attention au 1,5 km du monsieur de Bondoufle, 1,5 km, ce n'est rien du tout, toutes les voitures sont envahissantes 1,5 km du Stade de France, donc attention, il y a des comportements qui vont changer, c'est normal au fil du temps, que vous ne pouvez pas maîtriser dès maintenant, on peut supputer, mais encore une fois, je vous ai dit attention, regardez, copiez pas forcément.

Olivier JACQUIN : Monsieur ?

Roland LEGROS : Je pense que j'en ai fini à moins que vous n'ayez d'autres questions ? Pour vous dire le plaisir que j'ai eu de m'exprimer avec vous et je n'étais pas à l'aise du tout.

(Applaudissements)

Olivier JACQUIN : Merci Monsieur Legros. Je vais maintenant, pour respecter notre contrat initial de finir dans des délais corrects, m'excuser auprès des gens qui n'auront pas pu s'exprimer et simplement, ce n'est pas fini, le débat n'est pas fini, on a un site Internet sur lequel il est très facile d'aller poser une question et vous avez une garantie de réponse. Je vais laisser la parole au président qui conclut.

Jacques ARCHIMBAUD : Avant que vous ne partiez, je voudrais dire des mots qui touchent à des impressions sans doute. Moi je suis fier de ce débat, je suis content de ce débat parce que le propos c'était que l'ensemble des positions favorables, hostiles, moyennement favorables, moyennement hostiles, hésitantes, puissent s'exprimer. L'ensemble, ce n'a pas été le cas, 4, 5, 6 personnes ont voulu... L'essentiel est que la cartographie des opinions soit établie, qu'on sache qui pense quoi, à quel moment, et pour quelle raison. De ce point de vue-là, et la séance de ce soir, et les questions Internet, et les cahiers d'acteurs balisent le terrain et je le redis, balisent le terrain de telle façon que les gens qui auront à prendre des décisions les prennent en connaissance de cause. Où on en est ? On en est, en fait, au début de la séquence. Il y a deux catégories de gens, il y a des gens qui disent « ah, c'est déjà joué », je l'ai déjà dit tout à l'heure, « ah c'est déjà joué, de quoi vous nous faites... » Non, ça n'est pas joué, d'importantes décisions devront être prises par les uns et par les autres quant à la suite. La Région devra prendre des positions, l'État devra prendre des positions et évidemment les gens qui sont appelés à répondre à l'appel d'offres de la fédération, l'appel est une obligation devront également concrètement dire.... Donc l'affaire n'est pas ficelée et le public a son mot à dire, il a eu son mot à dire, ça va peser dans les décisions, ça pèsera dans l'avenir. Ça veut dire quoi très concrètement ? Dans l'hypothèse où la Fédération française de rugby et les collectivités, hypothèse improbable il faut bien le dire à cette heure, nous disent dans trois mois nous on arrête, on a vu que ça ne collait pas du tout, etc., évidemment les choses s'arrêtent et la question va rebondir, de quel aménagement sur le site, à la place du stade de toute façon... Et puis il y a l'hypothèse où ça continue, l'hypothèse on va dresser nous, la Commission, l'ensemble des procédures de concertation et de discussions qui vont se mettre en mouvement, par exemple l'hypothèse de la construction du stade et des aménagements appelle sans doute une modification des règles, pas des règles, du plan local d'urbanisme, par exemple l'autorité environnementale devra donner son avis, elle sera saisie et devra donner son avis au regard des contributions des uns et des

autres. Donc évidemment ce débat qu'on a eu là qui est frustrant par certains côtés, puis qui est polémique, puis qui s'engage sur le terrain électoral, après tout, le terrain électoral c'est aussi le terrain démocratique, ce n'est pas obscène de parler d'élections dans une enceinte de ce type, cet ensemble de questions va être décomposé, on était forcément dans la généralité aujourd'hui, la déclaration d'intention j'allais dire parfois de part et d'autre, on va rentrer un peu plus à chaque concertation dans le détail, sur les emplois, sur les impacts environnementaux.

Donc moi je vous remercie les uns et les autres d'avoir apporté votre petite contribution, c'est important dans un moment où la démocratie est critiquée, où on dit personne n'a la parole que l'on puisse procéder de cette façon, donc moi je suis fier de ça, je vous remercie infiniment d'avoir pris trois heures, on dit que les gens se foutent des sujets d'intérêts généraux, trois heures de votre temps pour nous écouter et évidemment la leçon que nous a donnée le Président de la coordination des associations d'usagers, de participation, d'adaptation à chaque moment du débat est une leçon qu'il faudra retenir et qu'il faudra méditer parce que c'est dans le même esprit de cette belle institution qu'est la Commission du débat public, institution de la république à laquelle nous sommes les uns et les autres très attachés.

Merci à vous.

(Applaudissements)